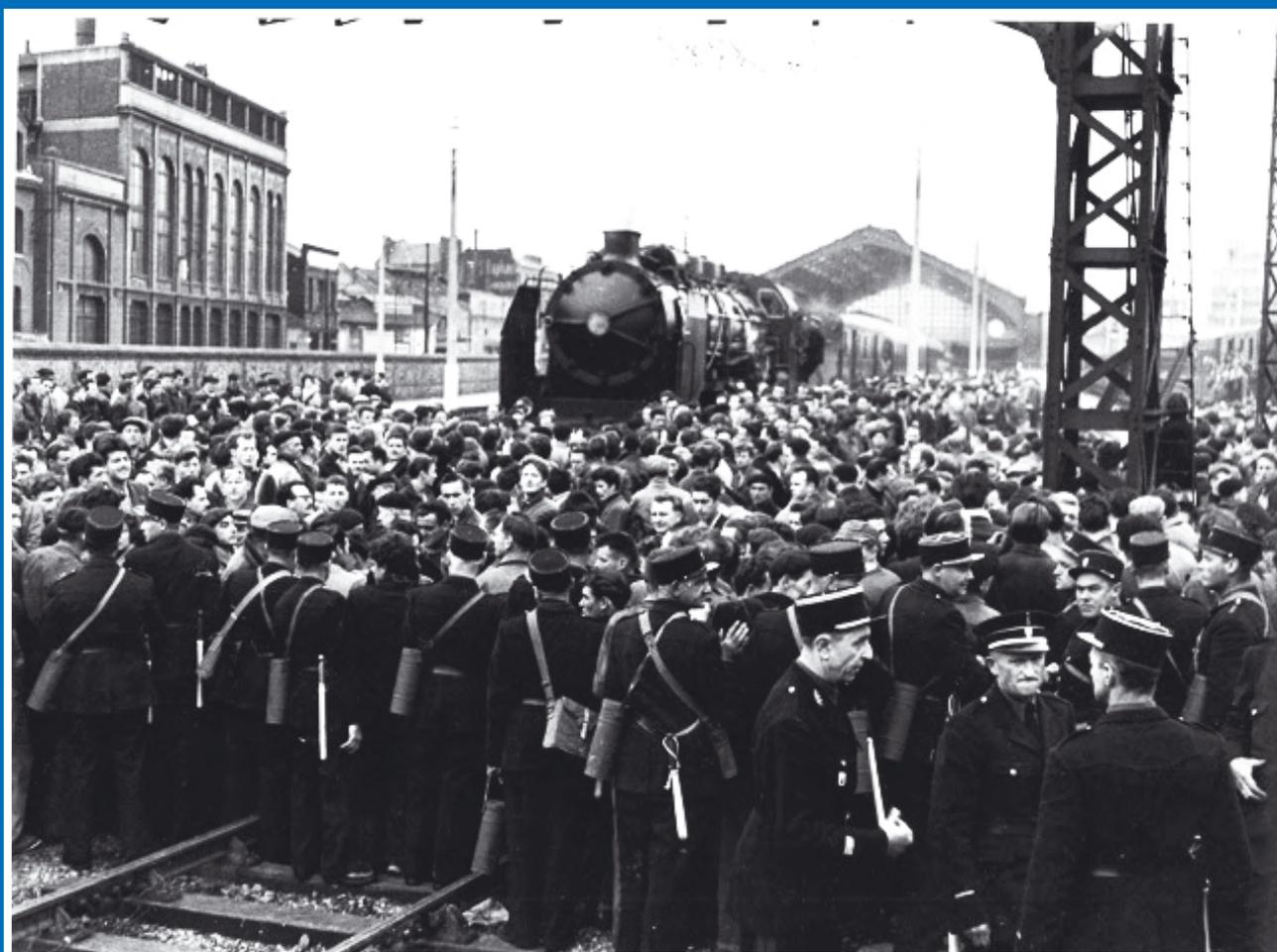


Le fil rouge



*Manifestation en gare du Havre du 7 juin 1956 pour s'opposer au départ des jeunes rappelés.
(Coll J.-P. Marais)*

ANNIVERSAIRE :
Le 19 mars 1962,
le peuple algérien
gagnait son droit à
l'indépendance

p 4 à 13

**PORTRAITS DE
MILITANTS SYNDICAUX**
Marius Bastide :
la passion
de l'humain

p 14 à 18

**60^{ème} Salon
des Artistes
Ouvriers de l'UL
CGT du Havre**

p 20 et 21

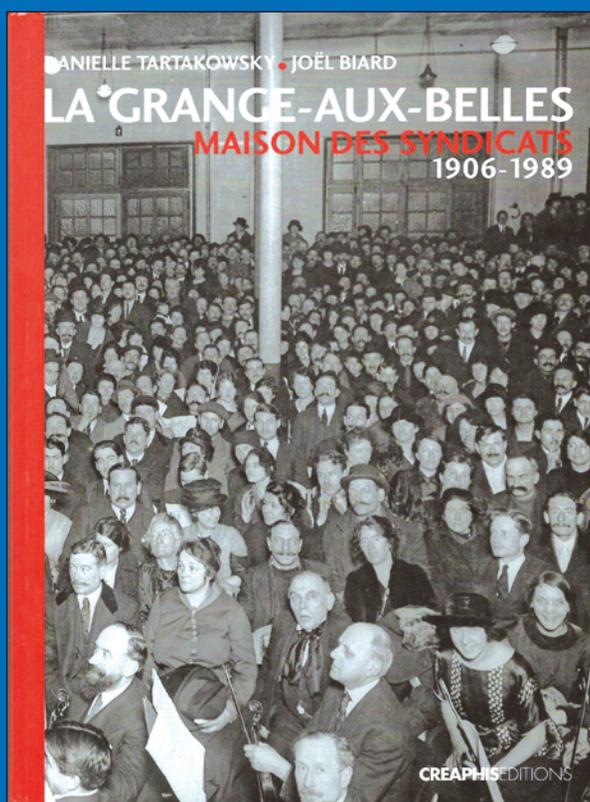
« La Grange-aux-Belles »

de Danielle TARTAKOWSKY et Joël BIARD / par J. DEFORTESCU

Dans le nord-est parisien, entre le canal Saint-Martin et Belleville, dans le 10^{ème} arrondissement, existait jusqu'en 1989, une propriété d'une société anonyme constituée en 1913 par la CGT, pour pallier les insuffisances de la Bourse du Travail de Paris dont les militants syndicaux étaient trop souvent chassés.

Danielle Tartakowsky et Joël Biard, à partir d'un travail de recherche très minutieux, retracent l'histoire de ce lieu emblématique pour bon nombre de militants syndicaux.

Des difficultés d'existence initiales, en passant par les diverses décentralisations administratives et restructurations syndicales, « La Grange-aux-Belles », comme l'appelaient



familièrement ceux qui la fréquentaient, nous livre ses secrets.

Son histoire, à la croisée de l'histoire ouvrière et syndicale et de l'histoire urbaine, plonge le lecteur au cœur de quartiers longtemps occupés par le peuple de Paris et éclaire, à partir d'une histoire sensible, quatre-vingts ans d'histoire du syndicalisme de Paris, de la Seine et de l'Ile-de-France.

Le livre est disponible sur commande à l'IHS CGT 76 – 20 € (+ frais de port).

¹. Danielle Tartakowsky, professeur d'histoire contemporaine à l'Université Paris 8, Joël Biard est président de l'IHS cgt d'Ile-de-France

2012

Soutenez votre institut et

Le fil rouge

Voilà six mois que l'année est commencée. Retardataires, n'oubliez pas de renouveler votre abonnement au « Fil rouge » et votre adhésion à l'IHS 76 cgt 76.

Notre Institut CGT d'Histoire Sociale, association loi 1901, vit essentiellement des moyens provenant de la cotisation annuelle de ses adhérents/lecteurs ainsi qu'au dévouement de ses historiens amateurs bénévoles.

Vous appréciez notre travail ? Aidez-nous à faire connaître le « Fil rouge » autour de vous. Faites adhérer vos amis(es), votre syndicat, votre association, votre municipalité.

Merci de régler rapidement
votre cotisation 2012 ! (voir tarifs page 19)

Nous avons reçu le n° 121 des

les **Cahiers**
DE L'INSTITUT CGT
d'histoire sociale



Sommaire :

- Le billet d'Elyane BRESSOL.
- La vie des IHS.
- Le dossier : A propos de l'imposture du « populisme ».
- Images : Vivre et travailler au pays.
- Actualité : L'histoire dégradée.
- En débat : Juillet 1918, la tournée de propagande de Kerensky.

Sommaire

- Page 2 : « La Grange-aux-Belles »
de Danielle Tartakowsky
et Joël Biard
Par Jacques Defortescu
- Page 3 : Editorial
Par Robert Privat
- Page 4 à 13 :
**Le 19 mars 1962 : le peuple
algérien gagnait son droit à
l'indépendance**
Par Serge Laloyer
- Page 14 à 18 :
**Portraits de militants syndicaux
de Seine-Maritime :
Marius BASTIDE**
Par Jacques Defortescu
- Page 19 : Bulletin d'abonnement/
Adhésion
- Pages 20 et 21 :
**Du 27 avril au 24 mai,
60^{ème} salon des artistes ouvriers
organisé par l'Union des
syndicats CGT du Havre**
Par Thierry Le Balleur & Pierre Lebas
- Pages 22 et 23 : La vie de votre Institut
- Page 24 : **Devoir de mémoire des
cheminots retraités CGT de
Dieppe avec Pierre Sémard**
Par Jacky Maussion
- Page 25 : **L'exposition BLIN & BLIN
à Elbeuf**
Par Marie Sanchez
- Pages 26 et 27 :
**Les Hersant ? Ah oui !
On les a bien connus !**
Par Jean-Pierre Duval
- Page 28 : Partenariat TLC

Le fil rouge

N° 44 - 15^{ème} année, édité par l'IHS cgt 76
Tél. 02 35 58 88 60
Courriel : ihs76@cgt76.fr

Ont participé à la rédaction : Robert Privat,
S. Laloyer, J. Maussion, P. Lebas, T. Leballeur,
J. Defortescu, J.-P. Duval.
Iconographie : J. Maussion, J. Defortescu,
J.-P. Marais, ihs cgt 76.
Archives : VDH, R. Ricouard, J.-P. Duval.
Mise en page : SNEIP.
Numéro d'émetteur : 522992.

Imprimerie SNEIP
29, rue de la Grande Epine
76808 Saint-Etienne Rouvray Cedex
Tél. 02 32 91 71 41 - Fax 02 35 66 52 31
E-mail : contact@sneip.fr
Site : www.sneip.fr

Editorial par Robert PRIVAT

Une CGT fière de son engagement, de son action de ses militantes et militants



Face à Nicolas Sarkozy, le Président déchu qui, dans sa campagne électorale et jusqu'à sa défaite, vilipenda la CGT, coupable à ses yeux, de rester fidèle à ses options fondamentales de défense des intérêts des travailleurs, inséparables de ceux de la Nation, tout le contenu du présent numéro du « Fil rouge » témoigne de ce que fut la CGT en toutes circonstances, de ce qu'elle est aujourd'hui. C'est là une constante qu'appréciant très positivement les militants de notre Institut.

Devant le refus présidentiel et gouvernemental de toute commémoration nationale du cinquantième anniversaire des Accords d'Evian, du 19 mars 1962, qui mirent fin à la guerre contre l'indépendance de l'Algérie, notre Institut a estimé de son devoir de rappeler la longue histoire de la colonisation, depuis l'expédition militaire française de 1830, la lutte du peuple algérien soutenue par la solidarité résolue des progressistes français, les mobilisations populaires et les actions concrètes auxquelles la CGT a très largement contribué, notamment dans notre département.

Rappelons que c'est en pleine guerre d'Algérie, le 29 mai 1958, que De Gaulle fut appelé à former un gouvernement- décision stigmatisée par la CGT. Aussitôt, il s'empressa de légitimer l'emprise déjà exclusive de l'armée sur l'Algérie, en investissant officiellement le général factieux Raoul Salan de tous les pouvoirs civils et militaires que ce putschiste et ses complices s'étaient déjà octroyés.

Le 28 septembre, un référendum proposa une nouvelle Constitution, destinée à remplacer celle de 1946. L'article 16 de ce nouveau texte conférait des pouvoirs démesurés au Président de la République. Malgré de puissantes manifestations républicaines à Paris et en province, l'écrasante majorité des électeurs, abusés par la promesse d'une rapide solution gaulliste à la guerre d'Algérie, resta sourde aux appels et mises en garde répétés du PCF et de la CGT, et approuva cette 5^{ème} constitution par 79.5 % des voix (75.8% en Seine-Maritime) et 95 % en Algérie !

Effet immédiat de ce funeste choix : la ruineuse guerre d'Algérie, avec son cortège meurtrier pour le peuple algérien et pour les appelés du contingent français, fut prolongée de 3 ans et près de 6 mois !

Autre néfaste et durable conséquence : les pouvoirs outranciers du Président de la République, encore aggravés en 1965 par l'illusion démocratique de son élection au suffrage direct, ont abouti à la monarchie caricaturale et enfiévrée d'un Sarkozy animé d'une volonté destructrice des droits sociaux et du pouvoir d'achat des salariés et retraités, au seul profit du capitalisme financier et des contribuables à haut revenus.

Aussi, notre Institut estime-t-il combien la CGT a eu raison d'avoir appelé à chasser ce Président et à promouvoir les revendications les plus fondamentales dont elle considère la satisfaction comme indispensable pour assurer un véritable changement.

Un autre article de ce « Fil rouge » est fort démonstratif de ce qu'est la CGT, de ce que sont ses adhérents et militants dans leur diversité : témoignage de Marius Bastide, prêtre-ouvrier, qui fut un efficace militant et dirigeant CGT dans la métallurgie havraise, et est actuellement un membre actif de l'équipe d'animation de notre IHS CGT 76.

Ce numéro du « Fil rouge » confirme donc que la CGT, en Seine-Maritime, comme partout en France, peut être fière de la fidélité à ses engagements, de son action et de ses militants

Les luttes sociales en Seine-Maritime

Le 19 mars 1962 : le peuple algérien gagnait son droit à l'Indépendance

Par Serge LALOYER

Avant d'exposer la guerre d'indépendance menée par le peuple algérien, de 1954 à 1962 et ses conséquences en France, il n'est pas inutile de rappeler brièvement les raisons politiques et économiques qui ont conduit Charles X, roi de France en 1830, à faire débarquer la marine à Alger.

L'origine de la colonisation

Après les échecs militaires de Napoléon, la dynastie royale est restaurée en France. Charles X revenu avec les émigrés de la royauté dans les fourgons des armées autrichiennes et russes, va tout faire pour effacer les idées et les acquis de la Révolution de 1789.

Pour cela, il a besoin d'une victoire, d'autant que son régime est loin d'être populaire. Le 31 janvier 1830, il décide une expédition militaire à Alger et charge de celle-ci, le Maréchal de Bourmont.

Le 16 juin, à la tête de 30 000 soldats, celui-ci débarque à Sidi-Ferruch, une plage près d'Alger.

Les causes officielles de cette expédition sont :

- répondre aux insolences des Turcs. Le Bey Hussein d'Alger a frappé avec son éventail le Consul de France
- la piraterie algérienne menace le commerce maritime de la France en Méditerranée,
- depuis plus de 30 ans, il y a un contentieux sur des livraisons de blé non payées.

Le 5 juillet, sans trop de résistance, les troupes françaises occupent Alger. Fort de sa victoire, Charles X va en profiter pour s'attaquer à l'opposition libérale bourgeoise, qui est rentrée en force à la Chambre des députés à Paris.

Le 25 juillet, la Chambre est dissoute, le droit de vote est retiré aux commerçants et aux manufacturiers, la liberté de la presse est supprimée.

Mais la victoire d'Alger sur l'empire ottoman ne suffira pas à sauver son régime.

Les 27, 28 et 29 juillet, les barricades des « Trois Glorieuses » à Paris chasseront Charles X du pouvoir.

Pour les nantis de la Révolution de juillet, l'âge d'or commence. Les progrès techniques, qui ouvrent la voie à l'industrie moderne, ont connu un véritable essor au début du XIX^{ème} siècle.

En 1830, on utilise en France 30 000 tonnes de coton et 1 700 000 tonnes de charbon, 3 fois plus qu'en 1800. La bourgeoisie française a besoin de nouvelles ressources, de nouveaux territoires pour assurer sa puissance, notamment face aux Anglais qui dominent le commerce mondial.

La conquête de l'Algérie va lui ouvrir les portes de l'Afrique et elle s'y transportera avec empressement. Ain-

si les industriels de la soie de Lyon y trouvent leur intérêt comme les armateurs de Marseille.

Une loi vient consolider la victoire militaire, Alger, Oran et Constantine font partie du territoire français et forment trois départements composés de « Français musulmans » et de « métropolitains ». Une loi du 24/12/1902 fixera les limites des départements.

C'est un événement important. A la différence d'autres conquêtes coloniales plus tardives, l'Algérie est directement incorporée administrativement à la France. Le Maroc et la Tunisie ne seront que des protectorats.

A partir de 1837, une véritable nuée de spéculateurs s'est abattue sur Alger pour acheter les terres fertiles de la Mitidja. Généralement, on saisit plus qu'on achète, et l'Etat s'attribue 650 000 hectares qui sont revendus aux colons.

Mais il y a un obstacle à la conquête totale du pays. Le peuple algérien résiste partout avec acharnement, notamment les tribus kabiles dans les montagnes. Néanmoins d'autres tribus se rallieront plus tard à l'armée française tels les Zoualal qui formeront les bataillons nommés Zouaves ou Spahis.

Cette conquête est un véritable massacre. L'armée attaque les villes à coups de canon. En 1834, M. de Sade révèle « *qu'on a abattu 900 maisons à Alger, que l'armée occupe 60 mosquées, que dans la plaine on a brûlé 300 000 oliviers* ». En une nuit, l'armée a massacré 12 000 hommes, femmes et enfants.

Par exemple, le célèbre Général Bugeaud, que les livres scolaires présentaient jusqu'à ces dernières décennies comme un pacificateur, écrivait au Maréchal Soult, Ministre de la Guerre qu'« *avant d'administrer, de civiliser, il faut que les populations acceptent par la force notre loi* ».

Le 22 février 1841, il expose aux 100 000 soldats de son armée que son but n'est pas de fuir les Arabes, mais de les soumettre. Il leur déclare : « *Le but est d'empêcher les Arabes de semer, de récolter, de pâturer. Allez brûler leurs récoltes ou exterminatez-les jusqu'au dernier* ».

Certes on ne tuait pas d'un seul côté. Les Algériens eux aussi coupaient des têtes dans les combats, mais à la seule différence c'est qu'ils se défendaient face à un envahisseur plus fort militairement.

Un homme va marquer cette résistance. C'est l'Emir Abd El Kader, mais il devra se rendre le 23 décembre 1847 au Général de Lamoricière et il sera interné à Toulon dont il sera libéré en 1853.

Pour autant, la reddition d'Abd El Kader n'arrêtera pas la guerre, on continuera de se battre encore longtemps.

Toute l'histoire de la présence française est ponctuée de soulèvements, chaque fois que déborde la coupe de la misère, de l'humiliation et de l'oppression du peuple algérien.

L'arrivée massive d'Européens

Face à la résistance des Algériens qui freinent la conquête du territoire, qui gênent la mise en valeur du pays et des intérêts français, Paris décide d'amener un grand nombre d'Européens pour contenir les rébellions.

Le 21 juin 1948, un arrêté du gouvernement ordonne

l'enrôlement dans l'armée de certains travailleurs des Ateliers Nationaux créés par le Gouvernement provisoire de 1848 pour éviter le chômage.

De nombreux insurgés des émeutes de 1848 sont déportés en Algérie. Oran entre le 8 octobre 1848 et le 18 mars 1849 va accueillir 20 000 personnes.

En 1851, 200 000 hectares de forêts et 60 000 hectares de terres fertiles sont distribués aux nouveaux colons.

Ces nouveaux arrivants sont des fermiers, des boutiquiers, des employés et des ouvriers ainsi que des banquiers.

L'idée est qu'il faut compenser le nombre d'arabes car malgré les massacres, ceux-ci sont toujours plus nombreux.

De trois millions en 1830, ils seront, un siècle plus tard, en 1936 six millions pour 939 000 européens. En 1954 on recense huit millions d'Algériens pour un million d'Européens.

Cette conquête de l'ensemble du territoire algérien n'a pas seulement un rôle économique, c'est aussi une question stratégique pour le pouvoir français.

L'Algérie est la base de départ pour pénétrer le Maroc, la Tunisie, le Sahara et l'Afrique subsaharienne.

Ces Européens sont venus des régions viticoles, d'autres ont été déportés par Napoléon III.

En 1870, ce sont les Alsaciens et d'autres viendront d'Espagne, d'Italie ou de Malte avec l'espoir de faire fortune. En réalité ils resteront, victimes des grandes sociétés financières propriétaires des terres et des mines comme la banque Rothschild, la Banque de Paris, les ciments Lafarge, l'armateur Schiaffino, les tabacs Bastos et les vignes de H. Borgeaud.

Elles contrôlent les mines de phosphate, de charbon, de plomb, l'extraction pour le ciment, l'alfa, les vignes, les fruits, l'eau, les oliveraies ainsi que la Presse et le système bancaire.

Ce sont eux les maîtres de l'Algérie.

Les porteurs de leurs exigences sont au Parlement et aux différents gouvernements français.

Ils seront pendant la seconde guerre mondiale aux côtés du Maréchal Pétain en 1940, puis auprès de De Gaulle en 1944.

Par exemple, le député et Premier Ministre, René Mayer, en 1949 est issu de la banque Rothschild et député de Constantine. Cela explique le souhait de ne pas lâcher l'Algérie et de maintenir la main d'œuvre algérienne sous domination, dans la misère et sans véritables droits républicains.

Le peuple algérien «français» sauf pour les droits sociaux.

La population algérienne considérée comme française n'aura jamais les mêmes droits que les Européens : les salaires, les allocations familiales sont inférieurs. Les salariés d'origine européenne ont également des revenus inférieurs à ceux de la Métropole.

En 1956, 51% de la population européenne habitant les villes algériennes a un niveau de vie inférieur à celui de la Métropole.

En 1953, le revenu moyen annuel par habitant est de 54 000 Francs à Alger contre 240 000 Francs en France.



Dans l'agriculture, il y avait 6 240 000 musulmans, ils gagnaient 18 000 Francs par an, 440 000 Européens disposaient de 115 000 Francs de revenu annuel.

Pour les classes moyennes : commerçants, fonctionnaires, petits entrepreneurs seulement 50 000 sont musulmans contre 545 000 Européens et disposent de 235 000 Francs de revenu annuel.

Ces différences de niveau de vie ne sont pas sans conséquence sur la santé des populations. En 1956, la mortalité infantile est de 40 pour mille chez les européens et de 167 pour mille chez les musulmans.

En 1955, Edgar Faure, Président du Conseil des Ministres, estimait que les 300 000 ouvriers nord-africains immigrés en France faisaient vivre 1 500 000 personnes dans les douars d'Algérie et du Maroc.

Au cours du 20^{ème} siècle, les travailleurs européens et musulmans mènent en commun de nombreuses luttes revendicatives dans les usines, les mines et les chantiers.

Ils seront ensemble dans la CGT. Dans certaines villes, les ouvriers musulmans et européens habitent le même quartier, voire le même immeuble.

En 1936, lors des grèves, la répression policière s'abat essentiellement sur les mineurs musulmans.

Le syndicalisme algérien.

Benôit Frachon, Secrétaire Général de la CGT est à Alger le 1^{er} novembre 1954. Il rappelle : « Représentant la classe ouvrière, je suis un patriote français qui aime son pays, ses coutumes, sa culture, ses traditions. Je suis le représentant de cette classe ouvrière qui porte en elle, après que la bourgeoisie l'ait abandonné, le sentiment national profond qui ne tolère pas sans réagir qu'on touche à ses libertés et à son indépendance ; et pour cela, je sais que chaque patriote de chaque pays du monde a les mêmes sentiments que moi à l'égard de sa patrie ».

En décembre 1954, la CGT d'Algérie va se transformer en Union Générale des Syndicats Algériens (UGSA). Son Secrétaire Général, André Ruiz écrit dans « Le Peuple » : « *c'est contre le régime colonial que se dresse l'immense majorité du peuple algérien, organisé dans les différents mouvements nationaux, qui lutte pour le respect du droit du peuple algérien de disposer librement de lui-même* ».

Mais l'idée que ce pays est une province française est ancrée dans l'opinion.

A part la CGT et le PCF, tous les partis politiques sont pour le retour à l'ordre par la force, il faudra du temps pour renverser l'opinion.

Le FLN va fonder l'UGTA (Union Générale des Travailleurs Algériens) composée uniquement de travailleurs arabes ce qui aura pour conséquence de diviser le mouvement syndical algérien.

La lutte politique

L'idée de s'organiser politiquement pour obtenir des droits va faire son chemin dans le peuple algérien. Depuis 1937 il existe un parti, le PPA (Parti du Peuple Algérien) dirigé par Messali Hadj. Il existe également un Parti Communiste Algérien, le PCA.

Après la défaite de l'armée française en 1940 et l'arrivée au pouvoir de Pétain, le gouvernement de Vichy interdit, comme en métropole, le PCA, le PPA et la CGT.

Le régime de Vichy va permettre aux colons de remettre en cause les avancées de la grève de 1936 et du Front Populaire.

En 1941, 500 militants communistes, syndicalistes, élus, dont 37 députés communistes sont internés dans des camps et des prisons d'Algérie. Les juifs sont exclus des administrations. Le racisme bat son plein en 1942. Par exemple, le Maire de Zéralda près d'Alger prend un décret interdisant la plage aux chiens, aux juifs et aux arabes. Il fera emprisonner 27 d'entre eux qui étaient passés outre l'interdiction. Certains mourront en prison.

Droits démocratiques bafoués

La Constitution de la France, adoptée en 1946, précise : « *La France forme avec les peuples d'outre-mer une union fondée sur l'égalité des droits et devoirs sans distinction de race ni de religion. La France entend conduire les peuples dont elle a pris la charge à la liberté de s'administrer eux-mêmes et de gérer démocratiquement leurs affaires* ».

Cet engagement du Pouvoir français sera vite oublié et amènera à la guerre.

En octobre 1946, des dispositions sont prises pour permettre aux musulmans d'avoir leurs représentants au Sénat et à l'Assemblée Nationale.

Sont alors créés deux collèges électoraux pour assurer la représentation des départements algériens. Le 1^{er} collège ce sont les européens et certains musulmans ; le 2^{ème} collège ce sont les « indigènes ».

Le nombre de sièges à pourvoir est de 15 pour les députés et 8 pour les sénateurs. Le nombre de siège est identique pour les 2 collèges, mais les chances d'être élu ne le sont pas dans la mesure où 1 million d'Européens valent 8 mil-

lions d'Algériens. Ainsi la suprématie des Européens reste entière.

Pour assurer une apparence de volonté démocratique, le gouvernement français créera en 1948 une Assemblée Algérienne. Elle siège à Alger et elle est composée de 120 membres, 60 pour chaque collège.

Union des Syndicats Ouvriers du Havre et de la Région - C.G.T.

163 *Travailleurs et Travailleuses !*

VENDREDI 15 NOVEMBRE 1957

UNIS, AGISSEZ POUR LA PAIX EN ALGÉRIE

Dans les Usines, Chantiers, Bureaux, etc., agissez dans l'unité sous toutes ses formes, y compris des arrêts de travail.

Organisez des délégations, des démarches auprès des élus et des Pouvoirs Publics.

Adressez des pétitions, des messages, des télégrammes au Président de la République, au Chef du Gouvernement et à la Délégation Française à l'O.N.U., au Secrétaire Général de l'O.N.U.

Travailleurs et Travailleuses !

Pour clôturer cette journée d'action pour la Paix en Algérie

L'UNION DES SYNDICATS organise un

MEETING

VENDREDI 15 NOVEMBRE, à 18 heures

NOUVELLE SALLE FRANKLIN

où vous assisterez tous pour prouver votre volonté de voir le "Cessez-le-Feu" et la Paix en Algérie.

FAIRE CIRCULER. *Union des Syndicats - C.G.T.*

(Collection R. Ricouard)

Cette assemblée a le pouvoir d'adapter les lois de la métropole et de voter un budget et des impôts.

Dans cette assemblée qui a une apparence démocratique, les colons s'assureront toujours la majorité avec l'aide de notables musulmans et la complicité de l'administration.

La guerre terminée, les partis, le PPA, le PCA et la CGT vont se reconstituer et en 1947 apparaît le MTLD (Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques).

Durant tout le mois d'avril 1945, la température monte d'autant que Messali Hadj, membre du PPA est arrêté. Le 1^{er} mai à Alger, le PPA organise une manifestation indépendante de celle de la CGT et du PCA.

Celle-ci arrive avec 20 000 manifestants devant le QG de l'armée française. Les soldats ouvrent le feu et font 7

morts. Des fusillades ont également lieu à Oran et à Bougie.

Le 8 mai, à Sétif, une manifestation réclame la libération des emprisonnés et l'indépendance. La Police tire sur les manifestants.

Le lendemain, dans un rayon de 80 km autour de Sétif, des soulèvements armés (avec des armes récupérées pendant la Seconde Guerre mondiale) éclatent. Une centaine d'Européens mourront ou seront blessés.

La répression est immédiate : l'aviation française pilonne les villages arabes ; depuis la mer la marine attaque la côte au canon. On dénombre 40 000 morts, 10 000 arrestations (qui seront amnistiés en 1946).

En France, il n'y a pas un grand écho. En effet, tout le monde est sous la satisfaction et le soulagement de la victoire sur le nazisme. On ne voit pas que le monde a changé, que ce soit en Algérie, au Maroc, en Tunisie, à Madagascar, en Indochine, partout où les peuples colonisés manifestent leur volonté d'indépendance.

Les deux grands empires coloniaux, la France et la Grande-Bretagne, se trouvent confrontés à cette nouvelle donne politique.

Mais les jeunes Algériens pressentaient dans l'horreur du massacre qu'un jour, pour conquérir la liberté, il leur faudrait entrer en guerre.

Les soulèvements au Maroc, en Algérie, en Indochine sont les plus importants.

La défaite de l'armée coloniale française à Diên Biên Phù le 7 mai 1954 n'est pas passée inaperçue pour les peuples d'Afrique du Nord.

Le gouvernement français, dirigé par Pierre Mendès-France sent qu'il faut lâcher du lest et donc négocie l'Indépendance de la Tunisie en 1955 et celle du Maroc en 1956, mais pas celle de l'Algérie.

Le 1^{er} novembre 1954, une nouvelle guerre coloniale commence. Elle durera 8 ans.

La lutte armée pour l'indépendance, jusque là circonscrite au Maroc, va se manifester en Algérie

Dans la nuit du 31 octobre au 1^{er} novembre 1954, sur l'ensemble du territoire algérien, des gendarmeries, des casernes, des bâtiments administratifs sont attaqués par des groupes armés qui formeront plus tard l'ALN (Armée de Libération Nationale) et une organisation politique : le FLN (Front de Libération Nationale) qui va intégrer le MNA-MTLN.

Le 5 novembre, le Gouvernement français interdit les mouvements nationalistes algériens. Fort du principe que l'Algérie est un ensemble de départements français, le 6 novembre, le Ministre de l'Intérieur, F. Mitterrand déclare : « L'Algérie c'est la France et la France ne reconnaîtra pas chez elle d'autre autorité que la sienne ».

Or la guerre d'indépendance a commencé et elle se terminera huit ans plus tard par la naissance d'un Etat indépendant.

Sans relâche pendant toutes ces années ; les militants de la CGT avec d'autres organisations syndicales, politiques et pacifistes vont mener une bataille ardue pour exiger le cessez-le-feu en Algérie. Ces luttes vont prendre des formes



Manifestation en gare du Havre - 7 juin 1956

(Collection J.-P. Marais)

d'action diverses : grèves, pétitions, manifestations traduisant la volonté des travailleurs de voir mettre fin à cette guerre et d'accorder au peuple algérien son indépendance.

Les soldats du contingent contre la guerre.

Des soldats du contingent rejoindront dès 1954 l'Algérie, la Tunisie ou le Maroc, même si l'ensemble du contingent n'est officiellement engagé qu'en 1956.

Cependant, dès décembre 1954, le Président du Conseil des Ministres, Pierre Mendès-France, recevra une lettre ouverte, signée de quelques dizaines de milliers de jeunes, contre la répression en Algérie.

Le 4 février 1955, le Ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, déclare à l'Assemblée Nationale : « J'ai envoyé le contingent et je ne le regrette pas ». Ainsi en février 1955, un train spécial qui transporte 1 000 soldats en Afrique du Nord entre Bordeaux et Toulouse aura sept heures de retard, les jeunes ont tiré 17 fois le signal d'alarme.

Dès le 25 mai 1955, le député communiste Raymond Guyot dépose sans succès une proposition de loi à l'Assemblée nationale tendant à « interdire en temps de paix l'envoi de jeunes du contingent sur des territoires où se déroulent des opérations militaires et à en retirer ceux qui s'y trouvent ».

Mais c'est à partir du mois d'août 1955 que l'opposition des soldats va se manifester publiquement.

Le 23 août 1955, le Gouvernement d'Edgar Faure (celui de Mendès-France a été renversé le 5 février) décide le rappel des soldats libérés de leur service militaire et le maintien sous les drapeaux de ceux incorporés depuis le début de 1954, soit 104 000 hommes.

Dans les casernes, les camps et les bases militaires la colère gronde.

A partir de septembre, les manifestations des jeunes soldats appelés ou rappelés vont se multiplier. A Paris, gare Montparnasse, des rappelés scandent « pas de rappelés en Algérie ». Le 11, c'est gare de Lyon que 400 rappelés font



A Firminy, métallurgistes français et algériens côte à côte.

un sit-in pour empêcher le départ d'un train qui doit les conduire à Marseille.

Le 29 septembre, 300 soldats catholiques du 401^{ème} RAA se réunissent dans l'église St-Séverin à Paris et diffusent un tract disant « leur honte à servir par la violence la cause qui n'est pas celle de l'ensemble des Français ». L'Union de la Jeunesse Républicaine de France (UJRF) appuie leur action.

Le 8 octobre, la sédition s'étend au camp de la Courtine. Une journée d'action a lieu à l'appel des syndicats à Brive-la-Gaillarde contre le départ en Algérie du 126^{ème} régiment d'Infanterie. A Tulle, les cheminots débrayent pour empêcher le départ du matériel militaire vers l'Algérie.

A Rouen, les 12 et 17 mai 1956, les dockers du port de Rouen refusent de charger du matériel militaire à destination de l'Afrique du Nord, menacés de sanctions, ils se mettent en grève.

A Rouen, la révolte des rappelés de la caserne Richepanse.

Depuis plusieurs mois se développait en Seine-Maritime comme dans le reste du pays, un large mouvement pour la paix et contre le rappel des soldats et le maintien sous les drapeaux des libérables.

Mais à partir du 5 octobre 1955 ce mouvement va prendre une autre dimension à Rouen. Depuis plusieurs semaines, des rappelés étaient cantonnés avec des soldats du contingent dans la caserne Richepanse. A plusieurs reprises, les soldats avaient manifesté contre la nourriture infecte qu'on leur servait et avaient obtenu satisfaction.

Nombre d'entre eux étaient liés aux jeunes du quartier et fréquentaient les activités du cercle de l'U.J.R.F. (qui deviendra plus tard la Jeunesse Communiste) installé dans un local de la Place Saint-Clément.

C'est le mercredi 5 octobre, vers 22 heures, que les soldats, pour la plupart des rappelés, ont été rassemblés par les officiers afin de leur annoncer qu'ils partaient pour le Maroc, tandis que les jeunes appelés étaient envoyés en manœuvre dans la Somme.

Fernand Legagneux, Secrétaire Général de l'UD-CGT raconte : « les rappelés devaient former un bataillon du 406^{ème} RAA auquel il manquait une centaine d'hommes pour

être au complet. Afin de compléter l'effectif, le Commandant usa d'un moyen méprisable, s'adressant aux jeunes appelés alors en manœuvre, il leur fit croire que des pères de famille se trouvaient parmi les rappelés de Richepanse et il fit appel aux volontaires qui voudraient bien les remplacer. Généreusement, des appelés se proposèrent mais, à leur arrivée à Rouen, ils ne tardèrent pas à se rendre compte qu'ils n'étaient pas venus pour remplacer les rappelés, mais tout simplement compléter l'effectif pour partir au Maroc ».

Le 6 octobre, en soirée, les 600 hommes du 406^{ème} RAA refusent collectivement de monter dans les camions, le départ est reporté au 7 octobre.

Le vendredi 7 octobre, les soldats défoncent à l'aide d'un camion le mur de la caserne et sortent en ville. C'est alors que les forces de Police veulent les faire rentrer, une première escarmouche oppose policiers et rappelés.

La population est alertée.

A l'appel de la CGT, des débrayages se produisent chez les communaux de Petit Quevilly, chez les Cheminots, aux Chantiers de Normandie, à la Métropolitaine et Coloniale (CFEM), dans les chantiers du bâtiment et chez les dockers.

Vers 17 heures, les travailleurs et la population accourent de partout pour soutenir les soldats juchés sur les murs et les toits de la caserne. A 18 heures, 5 à 6 000 personnes sont rassemblées pour soutenir les soldats et les ravitailler. La Police est vite débordée et ne peut plus empêcher l'avancée de cette foule composée de jeunes ouvriers, d'élus communistes, de prêtres en soutane, de militants socialistes et communistes.

Dans la nuit tombante, éclate de la foule et de la caserne « La Marseillaise » et des slogans, tels « Pas de rappelés au Maroc » et « Le Maroc aux Marocains ».

Un meeting est improvisé : un dirigeant de la CGT et un dirigeant du PCF prennent la parole. C'est alors que surgissent trois compagnies de CRS et des escadrons de Gardes Mobiles qui se ruent sur la foule, frappant à coups de matraques et lançant des grenades lacrymogènes.

Il y a une dizaine de blessés parmi les manifestants, une véritable bataille oppose, jusque tard dans la nuit, les soldats et les manifestants aux policiers.

Ces violences durent jusqu'au 9 octobre où, vers 3 heures du matin, les rappelés sont embarqués, encadrés par d'innombrables forces de Police.



L'armée protège les trains de marchandises
(photo Serge Laloyer)

Le dimanche 9 octobre, le Comité Général de l'UD-CGT montre « le caractère patriotique de la manifestation, soulignant que l'intérêt commun du peuple français et des peuples marocain et algérien est d'arriver à la paix par une solution négociée des conflits ».

Des soldats et des civils vont être condamnés.

Des manifestants sont arrêtés et 30 d'entre eux sont condamnés à des peines de prison avec sursis allant de 10 à 45 jours.

Mais le 21 novembre, le commandement militaire accuse 18 soldats de révolte militaire et de mutinerie. Neufs inculpés ont été laissés en liberté et bénéficieront d'un non-lieu.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là.

Le 24 janvier 1956, 9 d'entre eux, démobilisés depuis plusieurs semaines sont arrêtés et incarcérés à la prison de Fresnes ; ils avaient déjà connu la cellule au Maroc. L'un d'entre eux, Jean Meaux, cheminot à Sotteville-lès-Rouen, qui a déjà fait deux mois de prison à Casablanca, revenu à la vie civile, est à nouveau arrêté à son travail à six heures et demie du matin. Pourtant, dans une déclaration à la presse, les avocats avaient rappelé la déclaration du Colonel du 406^{ème} RAA disant qu'à son avis « ils méritaient une sanction, mais en tout cas pas la comparution devant le tribunal militaire ».

Le député communiste Roland Leroy, dans une intervention à l'Assemblée Nationale rappelle « qu'ils étaient destinés à partir pour le Maroc, le jour même où l'Assemblée nationale discutait du règlement de la question marocaine ».

La répression ne touche pas que les soldats et les manifestants, en effet, Martial Spinneweber, Maire communiste de Petit-Quevilly, est suspendu de ses fonctions pendant deux mois et demi pour avoir appelé et participé au soutien des soldats de Richepanse.

La lutte va s'organiser pour exiger l'arrêt des procès et la libération des détenus.

Des pétitions se couvrent de signatures dans les ateliers, les chantiers et les bureaux pour exiger l'arrêt des poursuites et des condamnations. Un comité de défense pour

la libération des emprisonnés est créé aux ateliers SNCF de Buddicom de Sotteville-lès-Rouen dès le lendemain de l'arrestation de Jean Meaux.

Le 9 février, le Secours Populaire Français, Fédération de Paris, comité de Seine Maritime et les Auberges de Jeunesse demandent la libération des soldats. Dans un tract ils invitent la population à une réunion publique dans une salle du 12^{ème} arrondissement de Paris, non loin de la caserne Reuilly, siège permanent du tribunal des Forces Armées.

Le 10 février, le comité de défense accueille Jean Meaux libéré de prison. Il déclare « je suis sorti de Fresnes par votre action, il reste là-bas huit camarades, il ne faut pas les oublier ». Ils seront libérés quelques jours plus tard et les poursuites pour rébellion et propos démoralisateurs pour la troupe seront abandonnées.

Jean Meaux reprendra sa place parmi ses camarades cheminots de Sotteville-lès-Rouen

Selon le Journal France Dimanche, ces événements avaient fait des « victimes » dans le commandement militaire. Le Général commandant la région militaire a été limogé et deux Colonels ont été mis aux arrêts pour insuffisance de commandement rendant possible les événements.

Au Havre :

Le 26 mars 1956, des travailleurs algériens du Nickel et des Tréfileries et Laminoirs du Havre font grève pour réclamer la grâce des condamnés à mort, pour l'abolition des mesures gouvernementales autorisant les départs en Afrique, pour la libération de Messali Hadj

Le 24 mai 1956, une première manifestation a lieu à la gare du Havre pour s'opposer au départ des rappelés. Cette manifestation, organisée à l'appel de l'Union Locale des Syndicats CGT, rassemblera 300 personnes, surtout des travailleurs du Bâtiment et plusieurs adjoints communistes de la municipalité : André Duroméa, Daniel Colliard, Maurice Schlewitz, Albert Duquesnoy.

Le mardi 29 mai, les métallurgistes sont à nouveau invités à un meeting à Franklin à 17h30 et à cesser le travail à 17h00 pour la Paix en Algérie.

Albert Perrot raconte : « La pression se fait de plus en plus forte. La plus puissante manifestation d'opposition



L'armée occupe les hauteurs de la casbah d'Alger
(photo Serge Laloyer)

Debré annonce une action imminente des rebelles d'Algérie contre la région parisienne

l'Humanité
ORGANE CENTRAL DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS
1, rue Faidherbe - Paris 7^e LE 16 JUIN 1956 N° 233 22 F. 15

LEVEE EN MASSE

POUR ECRASER LES FACTIEUX

Rassemblez-vous dans vos entreprises et vos localités ! Ripostez sans délai aux tentatives fascistes ! Exigez tous les moyens de mettre l'ennemi hors d'état de nuire !

ARRÊT NATIONAL DU TRAVAIL A 17 HEURES

PEUPLE DE FRANCE



COMMUNISTES ET SOCIALISTES UNIS
Accord entre sections à Lasa, Saint-Denis, Rochefort, Sarcelles, Courcouronnes, etc.

Accord entre fédérations dans l'Alsace, la Jura, le Gard, le Gers, l'Ardèche, les Landes, la Meuse

Les plastiques encore assassinés
Un ouvrier tué, 20 blessés dans la région

(Collection R. Ricouard))

au départ de rappelés est celle du 7 juin 1956. Répondant à l'appel des syndicats CGT, notamment du Syndicat des Métaux du Havre, mais aussi à l'appel des mères et femmes de rappelés, de nombreuses personnalités, 4 000 manifestants se rassemblent ce matin-là à la gare du Havre pour s'opposer au départ du train de 8h40 qui emmène de jeunes rappelés.

Nombreuses sont les entreprises qui ont débrayé : Tréfileries et Laminoirs du Havre, Mazeline, Graville, Chantiers de Normandie, Caillard, Fourré, Fonderies Havraises, Peinture Navale, Augustin Normand, Duchesne, Entreprises du Bâtiment.

Les travailleurs arrivent en cortège ou en petits groupes et se massent devant le train pour empêcher son départ.

Face à eux, les CRS sont là en rangs serrés, casqués, avec leurs fusils, leurs gourdins, leurs sacs de grenades. Les travailleurs se tiennent au coude à coude. Certains montent dans les wagons pour tirer la sonnette d'alarme ou sectionnent les tubulures en caoutchouc alimentant les freins.

De ces milliers de travailleurs monte soudain une vibrante « Marseillaise ». L'atmosphère est tendue et houleuse. Parmi les manifestants se trouvent au premier rang un homme et une femme dont le fils compte parmi les rappelés. La femme est giflée par le Commissaire de Police. Ce dernier est pris à parti violemment et bousculé»

Le jeudi 14 juin 1956, un nouveau meeting est organisé à 10h30 à Franklin, à l'appel du Comité de défense des Emprisonnés, contre les poursuites judiciaires, pour la paix en Algérie. La plupart des entreprises font des arrêts de travail pour participer au meeting.

Du 20 au 27 janvier 1957, une semaine d'actions pour

la paix est organisée par le syndicat CGT des métaux du Havre. Au cours du congrès tenu les 16 et 17 février 1957, les métallos ont recensé 60 actions de mars à décembre 1956.

Le 17 octobre 1957 un meeting avec arrêts de travail rassemble les salariés de nombreuses entreprises.

Le 15 novembre 1957 une journée d'action pour la paix est organisée au Havre, à Rouen, à Dieppe et à Elbeuf.

Les dockers de Rouen, Le Havre, Dieppe refusent de charger le matériel pour l'Algérie. Les actions de solidarité avec le peuple algérien et pour la paix se poursuivront, souvent avec beaucoup de difficultés jusqu'à la date de l'indépendance.

Cette guerre à laquelle deux millions de soldats français participeront de 1954 à 1962 fera parmi les soldats français 30 000 morts et 80 000 blessés dont 400 morts en Seine-Maritime.

Pendant cette guerre, 300 000 Algériens périront et 8 000 villages seront rasés ».

La situation politique et économique

Les élections législatives du 2 janvier 1956 sont un succès du Front Républicain. Guy Mollet, secrétaire de la SFIO devient Président du conseil des Ministres, il réclame et reçoit les pleins pouvoirs pour trouver une solution au conflit algérien.

Le 6 février, il se rend à Alger où Robert Lacoste a remplacé le Général Catroux, démissionnaire, depuis le 31 janvier du poste de Ministre Résident. C'est l'occasion pour les partisans de « l'Algérie française » de manifester leur hostilité au gouvernement.

Le gouvernement plie sous la pression de la droite, de l'armée, des forces patronales d'Algérie et intensifie la guerre en donnant tous les pouvoirs à l'armée sur le terrain, ce qui met à plusieurs reprises la France au banc des accusés dans les assemblées de l'ONU où sont dénoncés les arrestations arbitraires, les tortures, les exécutions de prisonniers.

Le pouvoir s'engage dans un autre conflit. Le 26 juillet 1956, l'Egypte nationalise le Canal de Suez ce qui est considéré par la France, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis contraire à leurs intérêts financiers et stratégique.

La France, la Grande-Bretagne décident d'engager une intervention armée.

Le 10 septembre, l'armée française base des troupes à Chypre et organise un débarquement coordonné avec les troupes anglaises le 29 octobre à Port-Saïd. Cela donne l'occasion à Israël d'attaquer et d'occuper le Sinaï. Devant l'opposition au Conseil de Sécurité de l'URSS et des USA, un cessez le feu général est trouvé le 7 novembre.

Indépendamment du conflit du Canal de Suez, la France n'apprécie pas le soutien diplomatique du Colonel Nasser au FLN et à ses dirigeants réfugiés au Caire.

C'est une période où le gouvernement tient à être un bon élève du camp occidental.

Sur le plan économique, ces aventures coûtent très cher au budget de la Nation.

En 1957, le déficit budgétaire est de 1 500 milliards de francs (francs de l'époque) 600 000 jeunes hommes sont retirés de la production et mobilisés en Algérie.

Le 17 janvier 1957, Léon Feix, député communiste, dans une intervention à l'Assemblée Nationale déclare que « 485 milliards de francs seront dépensés pour l'Algérie. Un mois de guerre coûte 40 milliards de francs, cela représente 16 000 logements de 4 pièces.

Il serait possible de construire 160 classes avec le coût d'une seule journée de guerre.

Un hélicoptère coûte plus de 120 millions, cela représente 4 crèches ou 50 logements de quatre pièces ».

Le professeur Lavergne écrit « la guerre coûte de 500 à 1 000 milliards par an. Sur quatre francs d'impôts, il y a presque un franc pour l'Algérie ».

Perdant la confiance de l'Assemblée Nationale, le gouvernement de Guy Mollet démissionne le 21 mai 1957 et le nouveau gouvernement est présidé par Pierre Pflimlin (MRP).

Le 13 mai 1958, gaullistes, officiers, activistes extrémistes décident d'en finir avec la 4^{ème} République. Ils imposent le retour de de Gaulle au pouvoir.

A Alger, ils créent un Comité de Salut Public présidé par le Général Massu.

De Gaulle se rendant en Algérie, il prend la parole à Alger et déclare : « *La France va de Dunkerque à Tamanrasset* » et à la population européenne rassemblée à Constantine : « *Je vous ai compris* ».

Cela n'empêchera pas la guerre de se poursuivre, mais De Gaulle cherchera une sortie, tout en essayant de sauver les intérêts du capital français. Il avance l'idée de l'auto-détermination, mais sans l'indépendance d'autant que l'exploitation du pétrole et du gaz saharien commence et que les sociétés pétrolières françaises (ELF et Total) veulent en garder le contrôle.

Les forces combattantes pour l'indépendance :



Regroupement des populations en 1957
(photo E.C.P.A.)

l'Armée de Libération Nationale (ALN), le Front de Libération Nationale (FLN) et le Parti Communiste Algérien (PCA).

La situation et les forces de l'ALN sont différentes entre les villes et les zones rurales ou de montagne.

A mesure que la guerre se poursuit, l'ALN va s'organiser dans des zones rurales comme la Kabylie et les Aurès. A partir de 1956, l'armée française va déplacer les populations pour éviter l'emprise des unités de l'ALN qui s'assure du soutien des populations pour le ravitaillement et les renseignements comme le rappellera le Commandant Azzedine : « *une armée officielle n'a pas à se préoccuper des problèmes quotidiens de subsistance, d'équipement. Pour nous ces questions se posaient de façon aiguë* ».

Les combattants de l'ALN pratiquent la guérilla, les embuscades, les attaques de postes militaires et le déraillement des trains. Dans les villes ils emploient les attentats à la bombe ainsi que les attaques de patrouille.

En France, les travailleurs algériens sont plusieurs centaines de milliers. Leur aspiration à l'indépendance est vive comme en témoigne une manifestation organisée à Paris le 14 juillet 1953. La police charge les Algériens et six seront tués ainsi que Maurice Lurot, trésorier du syndicat CGT des Métaux du 18^{ème} arrondissement.

Pour la PAIX en ALGÉRIE

Le Quatrième hiver de la guerre va commencer en Algérie. Une pacification en dernier quart d'heure, le conflit s'est aggravé. Le nombre des victimes s'allonge chaque jour ; au Havre, une vingtaine de familles sont plongées dans le deuil.

Les difficultés économiques et sociales s'accroissent de plus en plus, deux milliards chaque jour sont jetés dans le gouffre de la guerre ; (733 milliards par an, chiffre donné par l'O.N.E.).

Les traditions, l'honneur, le prestige et l'intérêt de la France sont compromis. A l'O.N.E. notre pays fait à nouveau figure d'accusé.

Le caractère même de la guerre d'Algérie entraîne infailliblement aux atrocités, la répression, aux tortures, à l'abandon des libertés démocratiques en Algérie et dans la Métropole, à ce propos, la non publication du rapport de la Commission de sauvegarde demeure un pénible sujet d'étonnement.

La poursuite de la guerre risque de remettre en cause les accords signés avec la Tunisie et le Maroc et d'étendre la guerre à l'ensemble de l'Afrique du Nord.

Dans les plus larges couches de la population, le mécontentement grandit avec le désir de mettre fin à la guerre.

La Paix est possible par l'ouverture dans l'immédiat, de négociations avec ceux contre lesquels on se bat, et sur la base de la reconnaissance du droit à l'indépendance du peuple algérien.

17 OCTOBRE...

JOURNÉE de LUTTE

Les signataires appellent la population havraise à faire du 17 Octobre une grande journée de lutte pour la Paix en Algérie, en s'associant à toutes les Manifestations prévues dans le cadre de cette journée.

MM. AUBRY Pierre, de la Libre Pensée ;
LEGRAS, professeur, de la Nouvelle Gauche Française ;
FLANDRE Claude, du Parti Communiste Français ;
COLLEU André, professeur, de la Nouvelle Gauche Française ;
FILLATRE Maurice, Secours Populaire Français ;
LEFEBVRE Jules, de la Ligue des Droits de l'Homme ;
MARAI Jean-Pierre, du Syndicat C.G.T. de la Métallurgie ;
NEDELEC, ingénieur, Militant de F.O. ;
PIGNY Albert, père de tué en Algérie ;

Madame LELIÈVRE Georgette, mère de rappelé ;
M. DESHAIS Fernand, du Syndicat C. G. T. du Bâtiment ;
Madame RUE, sœur de Claude VERHEÛLE, tué en Algérie ;
MM. RICOUARD Roland, Union des Jeunes Communistes de France ;
LAMOTTE Jean,
HURET Jean-Marie, Foyer des Jeunes Travailleurs,
PETIT Claude, local des Jeunes d'Horfeur ;
JOCHEM Louis,
TRAPATAUD, Ancien Commandant des Pompiers ;
GRAVE, Commerçant, Sansie (Radical) ;
JACKY Charles, du Syndicat du Liège ;

(Collection R. Ricouard))



Bouclage de la casbah d'Alger. (Photo Keystone)



L'ANL existe

(document du Musée national du Mojahid)

Le FLN a organisé les Algériens dans une fédération qui se consacre à la collecte de fonds, à la propagande, et à l'action. Cela ne se fera pas sans difficultés avec le MNA.

Les divergences entre le FLN et le MNA se règlent par des mitraillages qui feront 3 957 morts et 7 645 blessés en France et 6 000 morts et 14 000 blessés en Algérie (selon Benjamin Stora, historien de l'Algérie). Le FLN gagnera cette bataille.

L'armée française va déployer ses forces.

Le gouvernement français fait le choix de la guerre au détriment de négociations aboutissant à l'indépendance. L'armée va investir le terrain et pratiquer une répression sauvage. Les effectifs ont grossi depuis 1954. En 1956, avec le maintien des libérables, le rappel des classes libérées avant 1954, et l'envoi systématique du contingent, on compte en permanence 300 000 soldats sur place.

Pour tenter d'enrayer et de détruire l'ALN, l'armée va occuper les villages, les pitons, quadriller les villes, la marine surveille les côtes et l'aviation bombarde.

En 1956, un avion se rendant du Maroc au Caire est arraisonné, contraint d'atterrir à Alger et ses occupants du FLN sont arrêtés.

Le 8 février 1958, l'aviation française bombarde Sakiet-Sidi-Youssef en Tunisie considéré comme base de l'ALN. Ce bombardement fait 40 morts.

Le 9 juillet 1956, le Général commandant la 20^{ème} Division d'Infanterie montre quel genre de guerre l'Etat-Major engage contre les Algériens. Dans un ordre donné aux unités sous ses ordres il déclare : « *Je rappelle que tout suspect doit être arrêté, tout rebelle doit être abattu sur place, en particulier tout individu armé ou tout individu cherchant à s'enfuir, même sans arme* ».

La porte est ouverte à toutes les exactions.

En 1957, dans ce que la presse appelle « La Bataille d'Alger », le 4 avril, les parachutistes du Général Massu, avec le régiment du Colonel Bigeard, les légionnaires du Colonel Jean-Pierre, les officiers de renseignement assistés « des hommes de l'ombre » du Commandant Aussarresse

vont remplir les prisons, torturer et assassiner les militants du FLN ainsi que des militants communistes. Certains comme le journaliste Henri Alleg sera torturé, Maurice Audin sera tué par les parachutistes, Fernand Yveton sera guillotiné.

Abdelkader et Jacqueline Guerroudj, instituteurs, sont condamnés à mort mais graciés en 1958 après une campagne menée à l'initiative du PCF pour exiger leur libération, campagne élargie à de nombreux soutiens parmi les intellectuels, les anciens résistants, les juristes, les syndicats CGT, puis FEN, les autorités chrétiennes et juives du département et par un très large comité national. Leur fille, Danielle Minne est accusée d'avoir participé à des attentats avec Djamila Bouazza, Zahia Kerfallah pour avoir déposé des bombes dans des bars d'Alger fréquentés par la jeunesse dorée européenne.

Les forces de Police participent à cette répression : William Sportisse, dirigeant du Parti Communiste clandestin raconte : « *A Constantine, le 2 février 1956, un commissaire de police est abattu. Son fils ouvre le feu en pleine rue sur les passants algériens. La riposte de la Police a pour conséquence la mise en garde à vue de 10 000 personnes, l'assassinat de responsables syndicaux et politiques.*

De leur côté, les organisations d'européens d'extrême droite, partisans de l'Algérie Française, manifestent pour exiger la condamnation à mort des prisonniers ».

Cette politique de répression ne mettra pas fin au combat, mieux, elle renforcera le FLN.

L'ALN est combattue par l'armée française, mais aussi par des supplétifs (les Harkis) qui se sont ralliés et qui sont armés par la France. En zone urbaine, des prisonniers « retournés » infiltrent les cellules FLN ou servent d'indicateurs. Des quartiers, comme la Casbah d'Alger restent jusqu'à l'Indépendance, quadrillés par l'armée présente dans les ruelles, sur les terrasses, contrôlant les allers et venues de ses 70 000 habitants.

Du putsch d'Alger au cessez-le-feu

Le 16 septembre 1959, De Gaulle préconise pour la première fois l'autodétermination. En France, l'opinion est exaspérée par le coût financier et le coût humain de cette guerre. Par exemple, les dockers de Rouen refusent de décharger des navires venant d'Alger les cercueils des soldats. Ils laissent le soin à l'armée de faire ce travail.

Le 8 janvier, un référendum est organisé sur la procédure de l'autodétermination ; 75,26% des suffrages exprimés se prononcent pour le OUI.

Dès le 13 janvier, le gouvernement provisoire algérien (GPRA) se déclare prêt à engager des pourparlers. La réponse à Alger, le 24 janvier, c'est la mise en place de barricades par les partisans de « l'Algérie Française ».

En France, le 1^{er} février, les syndicats appellent à une heure de grève

Le 27 octobre, de nouveaux débrayages allant de une à deux heures ont lieu en Seine-Maritime à l'appel des syndicats CGT, CFTC, FO.

Le 22 avril 1961, quatre Généraux (Salan, Zeller, Challe, Jouhaud) avec l'aide de trois régiments de para-

chutistes organisent un putsch à Alger. Ils sont soutenus par toute l'extrême-droite algérienne.

La riposte des travailleurs, des travailleuses à l'appel de la CGT

Le samedi 22 avril 1961, la radio d'Alger annonce que « l'armée s'est assurée du contrôle du territoire algéro-saharien ».

Devant ces graves événements, le Bureau Confédéral de la CGT se réunit et rappelle les lourdes responsabilités que porte le pouvoir gaulliste dans le renouvellement des événements.

Dans un communiqué, il appelle « *tous les travailleurs, tous les militants, toutes les organisations à agir avec esprit de décision, à manifester dans les entreprises, les localités et de se tenir prêts à répondre à tout mot d'ordre d'action générale qui pourra leur être donné* ».

A 14 heures, le même jour, la CGT, la FEN et l'UNEF se réunissent. La CGT propose un arrêt de travail pour le lundi 24 avril.

De plus la CGT s'adresse à toutes les organisations syndicales, les partis et les organisations démocratiques pour des manifestations dans la plus large union.

Déjà des débrayages ont lieu c'est le cas des dockers de Rouen et dans d'autres entreprises.

La CFTC rejoint le mouvement, FO appelle de son côté à un arrêt de travail le lundi.

Les partis, PCF, SFIO, PSU et Parti Radical, soutiennent la grève.

Michel Debré, Premier Ministre, annonce à la radio l'imminence d'une attaque sur Paris organisée par les putschistes et demande à la population de se rendre vers les aéroports. Dès 20h, De Gaulle intervient à la télévision et déclare : « *que tous les moyens, je dis bien tous les moyens soient employés pour barrer la route à ces hommes, en attendant de les réduire* ».

Des travailleurs se rassemblent en pleine nuit à Paris et en province. Ils exigent des armes pour écraser les factieux, évidemment le pouvoir refuse d'armer les travailleurs.

Le lundi 24 avril 1961, l'ensemble des syndicats et des partis de gauche appelle à une grève d'une heure pour condamner les attentats et pour la paix. Douze millions de salariés arrêtent le travail et manifestent. En Seine-Maritime, des centaines de débrayages ont lieu dans les services publics, les entreprises, les chantiers, à l'EDF, à la SNCF, et à partir de 17 heures, des rassemblements ont lieu à Rouen, Le Havre, Dieppe, Elbeuf et Fécamp. Dans les localités et les entreprises se créent des comités antifascistes.

Le mardi 25 avril, De Gaulle appelle les unités restées fidèles à la République à liquider la rébellion par tous les moyens y compris par l'emploi des armes. Les soldats du contingent, les gendarmes pénètrent dans Alger qu'ils libèrent des factieux.

Les barricades dressées par les putschistes sont investies et prises par les forces loyales à la République.

Dès le mercredi 26 avril, les officiers factieux et les meneurs de l'extrême droite sont arrêtés. le premier régiment de parachutistes de la Légion est ramené à sa caserne et est dissout.

La CGT déclarera ce mercredi « *les travailleurs ont apporté une part décisive dans la défaite des factieux* ».

Devant leur échec, les Généraux félons et d'autres vont créer une armée clandestine appelée OAS (Organisation Armée Secrète). Cette organisation composée de militaires, de mercenaires, de « pieds noirs » vichystes va semer la terreur en Algérie et en France. Certains de ses officiers seront arrêtés, jugés et condamnés à la prison, d'autres à la peine capitale.

En mai-juin 1961, les attentats de l'OAS se multiplient en France et en Algérie.

Le 20 mai débutent des rencontres GPRA - France à Evian.

Le 5 octobre 1961, le Ministre de l'Intérieur et le Préfet, Maurice Papon, décrètent un couvre-feu à Paris pour les Algériens.

Le 17 octobre 1961, pour protester contre cette interdiction, le FLN appelle les Algériens à manifester pacifiquement dans Paris. La Police a arrêté, matraqué des milliers d'Algériens et assassiné nombre d'entre eux. Plus de 2 500 arrestations, des manifestants sont jetés dans la Seine, peut-être 200 selon le FLN.

Le 15 janvier 1962, 100 anciens résistants, des communistes, des gaullistes publient un appel pour lutter contre l'OAS.

Entre le 24 janvier et le 7 février 1962, 23 attentats de l'OAS ont lieu dans Paris. La riposte anti-OAS se concrétise par une manifestation le 8 février à Paris à l'appel de la CGT et du PCF. La Police, aux ordres de Papon, Préfet de police, charge les manifestants, neuf sont tués au métro Charonne, ils étaient adhérents à la CGT et huit sont membres du PCF. On compte 250 blessés.

Le 8 février de nombreuses entreprises débrayent à l'appel de la CGT, de la CFTC et de la FEN.

Le 13 février près d'un million de parisiens accompagne les morts jusqu'au cimetière du Père Lachaise

Les discussions se poursuivent à Evian entre le GPRA et la France.

Le 12 mars a lieu une nouvelle grève générale à l'appel des centrales syndicales contre l'OAS.

Le 19 mars c'est le cessez-le-feu.

Le 3 juillet l'Algérie est indépendante et son peuple est libre de construire son avenir.

Sources :

- Archives de l'Union Départementale CGT 76
- La CGT en Seine Maritime – VO Editions
- Archives de l'Union Locale CGT du Havre
- Témoignage et archives de Marcel Baisnée
- Témoignage de Jean Meaux
- «La Vie Ouvrière»
- « L'Humanité » - quotidien
- « France Nouvelle » – hebdomadaire n° 115 et 477
- « Histoire de la France contemporaine » – Tome VII
- « La guerre d'Algérie » – Henri Alleg – Tome 2
- Crédits photos « La guerre d'Algérie »
- Jean Meaux, Serge Laloyer
- Jean-Pierre Marais, Roland Ricouard.

PORTRAITS DE MILITANTS SYNDICAUX DE SEINE-MARITIME

Marius Bastide

Notre Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime, fort de son expérience à travers le livre « Haute-Normandie Pages d'Histoire Sociale » paru en coopération avec la CGT de Normandie, conscient que de nombreux militants syndicaux auraient pu figurer dans ce livre, a décidé de poursuivre cette publication en reprenant dans les parutions de notre revue d'autres portraits de ceux qui ont participé à la construction et au développement de la CGT en Seine-Maritime. Aujourd'hui nous avons rencontré Marius BASTIDE.

Par Jacques Defortescu

Marius Bastide : la passion de l'Humain

Du fait de la guerre d'Algérie, Marius Bastide arrive au Havre en 1956

Marius Bastide a failli ne pas venir au Havre. Habitant dans la Loire, à Saint-Etienne, sortant du Séminaire, il devait être affecté à Vénissieux, dans la région lyonnaise. Pourtant, une des conséquences directes de la guerre d'Algérie fait qu'il en sera tout autrement. Dominique Lanquetot, le vicaire de la paroisse de Graille-Saint Honorine, ayant soutenu publiquement « les rappelés de la gare

du Havre » dans leur action du 24 mai 1956 (voir l'article de Serge Laloyer dans ce numéro), sa hiérarchie l'oblige à démissionner. Marius Bastide étant en attente d'un poste, est alors affecté à la paroisse du Havre-Graille. Mais comment est-il devenu prêtre ?

Enfant d'une famille ouvrière des cités HBM⁽¹⁾ de Saint-Etienne (Loire)

La famille de Marius est catholique. Son grand-père paternel a été Président du Cercle paroissial de Firminy, très marqué par les idées du catholicisme social. Son père n'est pas pratiquant mais laisse son épouse s'occuper de l'éducation religieuse des enfants. Sa mère a reçu une formation très traditionnelle par les religieuses de son quartier, car sa mère est décédée à 35 ans, laissant trois enfants à charge de son mari. La famille sera assistée par les œuvres sociales catholiques.

Les difficultés économiques dans les industries de la passementerie, de la teinture des soies, plus tard de la mine, vont toucher plusieurs membres de la famille. Le père de Marius, ouvrier teinturier, va s'engager dans l'armée car il a été sergent dans les transmissions pendant son service militaire. En 1939, il partira sur le front ; sera fait prisonnier et comme réfractaire du travail, sera interné au camp de KOBIERZYN en Pologne. Il ne sera

libéré qu'en 1945. Devenu contremaître électricien, suite à un licenciement économique, il sera contraint d'accepter de nombreux déplacements dans la région parisienne.

Pendant toutes ces années de son enfance et son adolescence, Marius va participer aux activités de la paroisse. Il encadre, comme moniteur, des colonies et des camps de vacances. Le vicaire de la paroisse le remarque et lui propose tout naturellement de devenir « éducateur », prêtre... Il entre alors, comme externe à l'Ecole Cléricale de Saint-Etienne, puis en internat au Petit-Séminaire. Il subira alors difficilement la discipline d'un système éducatif d'un autre âge. Il entre au Grand-Séminaire ensuite pour trois années d'études en philosophie et théologie. Il demande alors à devenir prêtre-ouvrier. De retour du service militaire, après une nouvelle année d'études, il obtient l'autorisation de rejoindre le séminaire de la « Mission de France » à Pontigny dans l'Yonne, pour deux dernières années avec des stages de travail comme à Toulouse en 1955 sur un chantier du bâtiment où, à l'occasion d'une grève qu'il va mener, il a son premier contact avec la CGT.

Marius est ordonné prêtre en juin 1956 et arrive au Havre en septembre 1956.

L'arrivée au Havre

C'est le début de la crise des « Prêtres Ouvriers »⁽²⁾. C'est alors qu'il retrouve au Havre bon nombre de « Prêtres Ouvriers » comme Jean Cottin, Jo Lafontaine, Jean-Marie Huret, qui marquèrent le mouvement ouvrier havrais. Marius veut avoir une activité salariée pour se rapprocher de la classe ouvrière.

Il faut lui trouver un travail. Tour à tour il sera bagagiste dans des compagnies maritimes, à la maison

1 - HBM Habitations Bon Marché

2 - En 1954, le Pape Pie XII demande aux Prêtres Ouvriers de cesser leur engagement et leur travail en usine. Ainsi bon nombre d'entre eux auront à choisir entre leur sacerdoce et continuer à travailler en entreprise.



31 mai 1959 : paroisse de Graille /Ste-Honorine
(Collection J. Defortescu).



25 avril 1975 : prise de parole de Guillaume Soto. (Collection M. Bastide).

Debris, chauffeur-livreur à la société des peintures Astral, ouvrier spécialisé dans l'entreprise de chauffage Loehr. En 1966, quittant la paroisse de Gravelle pour former une nouvelle équipe de prêtres-ouvriers avec Louis Gehin, Claude Huret, Dominique Leroy et Antoine Dujardin, il rentre aux Tréfileries et Câbleries de Bourg et du Havre (ex Usine 2 des TLH).

Identifié comme prêtre-ouvrier avant la fin de sa période d'essai, il est renvoyé sur le champ. Grâce à l'inspection du travail et au syndicat CGT, il sera embauché provisoirement à « Alstom – Signaux » qui, à l'époque, électrifie la ligne Paris-Le Havre, dans l'attente d'un stage AFPA⁽³⁾ pour devenir tuyauteur.

L'entrée chez Caillard, et les premières responsabilités syndicales.

À l'issue du stage de formation professionnelle, en septembre 1967, il rentre à la Société « Caillard S.A. » du Havre, qui comprend deux établissements distincts : la division Construction des grues et engins de levage portuaires (l'usine 1) et la division Réparation Navale (usine 2). La société Caillard emploiera jusqu'à 1200 personnes.

D'abord délégué du personnel, Marius devient membre du Comité d'Établissement en 1969. Élu au Comité Central d'Entreprise il en devient le secrétaire en 1978.

C'est en 1971 que la Section Syndicale CGT Caillard devient Syndicat d'entreprise. Marius en est élu le secrétaire général adjoint. Il en deviendra le secrétaire général en 1973, succédant ainsi à André Labbe. Le syndicat Caillard aura jusqu'à 420 adhérents des 1^{er} et 2^{ème} collèges.

Marius Bastide, militant atypique

Comme nous l'avons vu plus haut, Marius Bastide est un prêtre-ouvrier et ceux-ci sont souvent considérés

par la hiérarchie catholique et par le patronat comme des contestataires, voire même de dangereux militants.

Ainsi dans « Qui n'est pas de droite ? », un livre écrit en 1978 par André Harris et Alain de Sédouy⁽⁴⁾, à propos de l'action des prêtres-ouvriers, interrogeant M^{gr} Saudreau, l'évêque du Havre de l'époque, celui-ci leur confie « ... *Un jour j'ai eu une gentille altercation avec le directeur de chez Renault (à Sandouville-ndlr). Evidemment, il a Louis Gehin⁽⁵⁾ en face de lui, c'est lui qui monte toutes ces grèves, il l'a donc un peu sec... Et Marius, chez Caillard, c'est pareil. Des dirigeants comme lui comprennent très mal l'engagement syndical et politique des prêtres-ouvriers : ce n'est pas le boulot du curé, ils ne font pas de la religion, ils font de la politique. Moi j'ai toujours défendu devant le patronat qu'il est normal que des chrétiens s'engagent dans le monde politique, dans le monde syndical, et qu'il était tout aussi normal que des prêtres accompagnent les chrétiens en vivant l'aventure de l'intérieur.* »

De ces critiques des hiérarchies patronales et catholiques, Marius n'en a cure. Il prend de la distance avec la hiérarchie catholique et, pour lui, ce qui est important c'est la cohérence de sa démarche avec « *sa foi qu'il a dans l'Évangile, et la cohérence autour des problèmes de l'humain. On trouve beaucoup de cohérence avec ceux qui disent avoir la foi et ceux qui disent ne pas l'avoir, il y a là un capital de vues sur l'homme, sur l'humain* » et il ajoute « *on ne vit pas dans des équivoques, à l'âge que j'ai, si nous n'avons pas trouvé cette cohérence. Personne ne m'obligeait à me retrouver comme cela. J'aurais pu prendre mes distances par rapport à la vie ouvrière, par rapport à l'église. Mais j'aurais eu une cassure profonde* ».

3 - Formation Professionnelle des Adultes.

4 - André Harris/Alain de Sédouy « Qui n'est pas de droite ? », éditions du Seuil -4^{ème} trimestre 1978 (André Harris et Alain de Sédouy sont, entre autres, auteurs d'un film de Max OPHULS achevé en 1969 « le Chagrin et la Pitié », sur la Collaboration pendant la guerre 1939/1945.

5 - Louis Gehin est, à cette époque, secrétaire du syndicat CGT Renault Sandouville.



*Délégation à la Chambre patronale de la métallurgie.
(De gauche à droite : Gaston Morice, M. Bastide, Evain,
délégué général CNPF, Henri Haubert (avec la pipe).
(Collection M. Bastide)*

Marius va ainsi vivre chez Caillard des luttes très dures, notamment sur l'emploi et les conditions de travail.

Du Syndicat CAILLARD aux AFO puis les ARNO

Les suites de 1968 créent un dynamisme syndical qui aboutira à la création du syndicat d'entreprise avec 420 syndiqués sur 1200 salariés. Quatre sections syndicales sont créées dont une section maîtrise, une section techniciens/employés/ dessinateurs, une section Caillard usine 1 et une section Caillard Usine 2. Cela crée une prise en compte des spécificités syndicales et des revendications de chacune des catégories et, en même temps, une volonté d'unité de l'ensemble du personnel.

La vie militante de Marius va ainsi se dérouler suivant les grandes dates des combats pour la survie de la réparation et la construction navale. En 1974, c'est la lutte pour le maintien en activité du paquebot *France* qui représente 100 000 heures d'entretien annuel. En août 1979, ce sera l'occupation de la grande écluse « *François 1^{er}* » pour retarder le départ du « *France* » rebaptisé « *Norway* » dont nous n'avons pu obtenir les travaux de transformation. De 1976 à 1981, c'est un combat permanent pour obtenir un nouveau centre de réparation navale, adapté à la taille des nouveaux navires. En 1981, victoire ! Seront mis en service un nouveau dock flottant et deux quais de réparation à flot de grandes capacités. En 1985, à l'annonce de la remise en cause du « statut » des ouvriers de la « navale », l'usine ARNO, rue Belot, est occupée jours et nuits. La presse locale saluera le combat victorieux des « *inflexibles des ARNO qui ont occupé pendant 29 jours* ». Le 9 septembre 1986, à l'annonce d'un nouveau plan de licenciement de 203 salariés des chantiers ARNO, la colère éclate, les vitres volent en éclats, les pompiers éteignent les premiers foyers d'incendie et les forces de l'ordre appelées en renfort inter-

viennent. L'affrontement sera évité de justesse. La casse de la « réparation navale » aura été lourde, puisque les effectifs (sans compter la sous-traitance) seront passés de 1975 à 1987 de 2300 salariés à ... 200 !

A cela, il faudra ajouter que de nombreuses luttes ont lieu « à bord » des navires en réparation, notamment avec l'aide des contrôleurs de la CRAM⁽⁵⁾ dont Maurice Landormi fut un animateur, mais aussi pour l'augmentation des salaires qui étaient très bas dans la réparation navale⁽⁶⁾. Les luttes furent aussi nombreuses pour obtenir une convention d'indemnisation d'entreprise lors du chômage en l'absence de navires à réparer.

Marius et ses camarades eurent à lutter contre quatre vagues de licenciements entre 1973 et 1980 (période Caillard SA) rappelées ci-dessus. Avec des réductions d'horaires et du chômage technique qui feront descendre le travail hebdomadaire à 27 heures, et trois autres vagues de licenciements quand l'entreprise devient AFO⁽⁷⁾ en 1981, puis ARNO⁽⁸⁾.

En 1981, la lutte est rude car, même si la conjoncture politique n'est plus la même, pour autant, les patrons tentent de diviser pour régner. Il faudra six mois de négociations avec la Direction Générale des AFO



*Janvier 1986 : Occupation de l'entreprise contre la
remise en cause de la garantie de ressources.
(Collection M. Bastide)*

5 - CRAM : Caisse Régionale d'Assurance Maladie

6 - Il n'est pas faux de dire que cette politique de salaires très bas, entretenue par le « patronat de la navale », dont Robert Perrault, PDG de Caillard SA, était également président de l'Union Patronale Havraise, obligeait les salariés, pour avoir un salaire correct à faire de nombreuses heures supplémentaires (J.D.)

7 - AFO Ateliers Français de l'Ouest



21 janvier 1985 : manifestation pour l'emploi devant l'entreprise).
(Collection M. Bastide)

pour obtenir des grilles uniques de salaire communes à l'ensemble des salariés, l'extension à tous les travailleurs de la Mutuelle et du restaurant d'entreprise, le maintien de l'accord de garanties de ressources.

Tour à tour il faut connaître l'économie, gérer la mutuelle, être communicant, formateur, sans délaissier l'activité syndicale.

Marius est, comme beaucoup de militants syndicaux, il apprend sur le tas. Lors des dépôts de bilan

de Caillard, puis des AFO, puis ARNO, avec l'aide de l'expert comptable, il faut comprendre les questions économiques, faire des propositions pour s'en sortir, organiser la mobilisation des travailleurs, jouer le rôle qui est le sien, de secrétaire du syndicat CGT, en direction de l'Inspection du travail, aux tribunaux et à l'administration judiciaire en général, aux ASSEDIC. Il faut préserver les acquis et, si possible, en obtenir de nouveaux, organiser l'action de manière unitaire car, outre la CGT, la CFDT et la CGSI⁽⁹⁾ sont également représentées dans l'entreprise : il faut donc préserver l'unité syndicale. Il se préoccupe de la formation syndicale dès 1972, et forme ainsi des dizaines de militants syndicaux.

La lutte très dure contre la fermeture de l'usine nécessite l'action, certes, mais aussi de s'opposer à la répression patronale. Accusé de violences, de dégradations, traduit devant les tribunaux, le syndicat interviendra et conduira l'action pour que soient éteintes toutes démarches de poursuites financières et pénales contre les salariés.

Après la fermeture des ARNO, Marius crée, avec ses camarades, l'association des licenciés des ARNO, l'« ALEARNO⁽¹⁰⁾ », cela durera dix ans. Pendant ces dix années, dans l'association, il met à jour les dossiers individuels de chacun, récupère les sommes dues par le patronat aux intéressés, ainsi qu'aux organismes sociaux

8 - ARNO Ateliers Réunis du Nord et de l'Ouest.

9 - CGSI : La Confédération Générale des Syndicats Indépendants était une confédération syndicale créée au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, en partie par le pouvoir gaulliste, et qui a disparu dans les années 1970.

10 - ALEARNO association des anciens salariés des ARNO



A. Bozec prend la parole dans les rues du Havre contre les licenciements. (Collection IHS cgt 76)

(URSSAF, etc.) le Syndicat et l'Association dénoncent, auprès de la population, les répercussions économiques et sociales de la fin de la réparation navale au Havre. Président de la Mutuelle qui a subi de plein fouet les conséquences de l'incurie patronale, par la diminution de son nombre d'adhérents, et du coup, la réduction progressive mais inéluctable du nombre de sociétaires, il se retrouve face à une diminution considérable des ressources. Il faut augmenter les cotisations mutualistes de tous, à regret, pour préserver l'équilibre financier. Puis en 1988, il faudra muter tous les adhérents de la mutuelle à la Mutuelle Chirurgicale Havraise⁽¹¹⁾.

De chez Caillard, des ARNO, sortiront des militants havrais qui prendront des responsabilités locales, voire départementales importantes : Paul Belhache, chez Caillard Levage, qui sera Maire et Conseiller Général de Bolbec de 1977 à 1988 ; Alain Bozec, responsable de Tourisme Loisirs Culture ; Gaston Morisse, responsable départemental d'ANDEVA (Association Nationale des Victimes de l'Amiante) ; Jean Longuet, Président de la CNL (Confédération Nationale du Logement) ; Guillaume Soto, adjoint au Maire de Gonfreville l'Orcher ; Roland Bernard, Secrétaire de la Fédération du Parti Communiste Français, etc.

Utiliser l'expérience pour l'action

Pour Marius, même si les forces syndicales ne sont plus les mêmes, même si beaucoup de « *bastions syndicaux sont tombés* » les luttes syndicales se poursuivent, il y a encore des possibilités d'action. Comme l'ont montré les actions contre la remise en cause des retraites. Les résultats des dernières élections présidentielles le prouvent, même si l'action syndicale est trop souvent « l'action du moment » qui ne se poursuit pas, qui ne se structure pas assez, d'après lui, par une implantation permanente dans l'entreprise.

« *Aujourd'hui et demain, il faut se mobiliser pour la défense des « fondamentaux » : le code du travail, la protection sociale, les salaires minimum garantis, l'emploi, les conventions collectives... tous les acquis sociaux que la droite a voulu remettre à zéro au nom de l'harmonisation européenne et de la mondialisation.* » Comme le propose l'IHS, pour Marius, il convient de ne pas oublier le passé, non pour répéter, mais pour poursuivre les luttes syndicales, dans des conditions nouvelles.

11 - La Mutuelle Chirurgicale Havraise intégrera ensuite le groupe IMADIES devenu PREVADIES

Scènes de vie

- 1930 Naissance à Saint-Etienne (Loire)
- 1954 Sortie du grand-Séminaire à Lyon
- 1954 Marius Bastide rejoint la « Mission de France » à Pontigny (Yonne)
- 1955 Première grève sur un chantier du bâtiment, à Toulouse, premier contact avec la CGT
- 1956 En juin, Marius Bastide est ordonné Prêtre
- 1956 En septembre, arrivée au Havre à la Paroisse de Gravelle / Saint-Honorine
- 1962 Premières activités professionnelles salariées
- 1966 Formation d'une première équipe de Prêtres ouvriers du Havre
- 1966 Embauche aux Tréfileries et Câbleries de Bourg et du Havre (ex. usine 2 des TLH) renvoyé sur le champ, il rentre chez « Alsthom signaux » puis fait un stage de tuyauteur en Formation Professionnelle d'Adulte
- 1967 En septembre, embauche à la Société Caillard Levage
- 1969 Elu membre du Comité d'Etablissement, puis du Comité Central d'Entreprise, désigné comme représentant du personnel au « Conseil de surveillance » de la société.
- 1971 Elu Secrétaire Général adjoint du syndicat CGT Caillard
- 1973 Elu Secrétaire du syndicat Caillard
- 1974 Premiers licenciements chez Caillard Levage
- 1978 Elu Secrétaire du CCE
- 1981 Mise en service du dock flottant
- 1981 Reprise par les AFO de Caillard division réparation navale
- 1985 Le groupe AFO en liquidation judiciaire. Création des ARNO
- 1986 Action contre la remise en cause du statut des ouvriers de la navale
- 1986 Plan de licenciement aux ARNO
- 1987 Dépôt de bilan des ARNO
- 1987 Fin de la réparation navale au Havre. Création de l'ALEARNO (association des anciens salariés des ARNO) dont Marius est le Président.
- 1987 Retraité, adhérent à la section des retraités CGT de Dresser France
- 1997 Fin de l'association ALEARNO
- 2005 Membre du Conseil d'Administration de l'IHS cgt 76.

DEVENEZ ACTEURS DE L'INSTITUT CGT D'HISTOIRE SOCIALE DE SEINE-MARITIME

Soutenez-nous, rejoignez nous, abonnez vous au "fil rouge"

Abonnement ou adhésion individuelle pour 2012

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Adhésion simple ou Abonnement au Fil rouge : 18 euros
(sans abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)

Adhésion ou Abonnement : 32 euros
(avec abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)

Abonnement dans le cadre d'une adhésion d'un groupement, d'un syndicat, ou d'une association, avec un envoi unique de plus de 10 exemplaires : 9 euros par numéro (avec une seule adresse de livraison)

Versement : 9 euros x _____ (nombre) = _____ euros

Adhésion groupement ou association pour 2012 :

Syndicat, UL ou association pour 2011 : 50 euros
(avec 4 exemplaires du Fil rouge)

Comité d'entreprise (ou organisme équivalent) :
(avec l'abonnement aux Cahiers d'Histoire Sociale*)
• moins de 500 salariés : 80 euros (avec 4 exemplaires du Fil rouge)
• plus de 500 salariés : 160 euros (avec 4 exemplaires du Fil rouge)

Nom et /ou intitulé :

Adresse :

Code postal : Ville :

Date de paiement :

Adresser vos chèques à "Institut CGT d'Histoire sociale de Seine-Maritime"
maison CGT, 26 avenue Jean Rondeaux 76108 Rouen cedex

* "Les Cahiers d'Histoire Sociale" est la revue nationale de l'Institut CGT d'Histoire Sociale.

NOUVEAU :

Réglez votre cotisation/abonnement par prélèvement automatique afin de ne pas oublier celle-ci. Une fois par an nous vous la préleverons. Envoyez-nous un relevé d'identité bancaire et nous ferons le nécessaire (notre n° d'émetteur : 522992)
Remplissez l'autorisation de prélèvement ci dessous.

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever une fois par an sur ce dernier, si la situation le permet, le prélèvement ordonné par le créancier désigné ci contre. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le créancier.

Titulaire du compte :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Désignation du compte à débiter :

Etablissement :

Guichet

n° compte

clé Rib

Créancier : Institut CGT d'histoire sociale 26 avenue Jean
Rondeaux 76108 Rouen cedex
Numéro émetteur : 522992

Etablissement teneur du compte :

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

*ne pas oublier de fournir un RIB

L'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime

a été créé en 1996 à l'initiative de l'Union Départementale CGT et des Unions Locales du département.

C'est une association loi 1901 dont la mission est notamment « le collectage, la sauvegarde et le traitement d'informations et de documents se rattachant à l'histoire sociale de Seine-Maritime, et plus particulièrement à l'histoire du syndicalisme et à leur exploitation à des fins de formation et de recherche historique, la mise en œuvre d'études, de recherches et de larges confrontations dans le domaine de son champ d'investigation.

La contribution à l'information et à la formation des militants syndicaux, des travailleurs, des étudiants et de toutes organisations intéressées à l'histoire sociale ». (extraits des statuts)

L'assemblée générale de l'IHS CGT 76 s'est tenue à Rouen, le 12 avril 2012

Elle a élu le Conseil d'Administration composé de :

Serge Laloyer (Président)

Pierre Largesse, Robert Privat, Albert Perrot (Vices-Présidents)

Jacques Defortescu (Secrétaire)

François Auvray (Secrétaire adjoint)

Jean-Jacques Lefebvre (Trésorier)

Pascal Lamothe (Trésorier adjoint)

Guy Decamps (Archiviste)

Marius Bastide, Bernard Berthelot, Jacques Durand, Luc Bourlé, Régis Gasse, Pierre Lebas, David Lottin, Jacky Maussion, René Olleville, Gaël Pasquier, Daniel Verger, Guy Wurcker, Germain Narzis, membres du C.A.

DU 27 AVRIL AU 24 MAI 2012 : 60^{ème} Salon des Artistes Ouvriers, organisé par l'Union des Syndicats CGT du Havre

Par Thierry Le Balleur et Pierre Lebas.

C'est en 1951 que Charles NICOLLE, aidé de Louis EUDIER, secrétaire de la métallurgie et encouragé par le Parti Communiste, engagea le projet d'une exposition des artistes ouvriers à la maison des syndicats CGT à Franklin. Le nom de « Salon » ne viendra que plus tard, c'était considéré alors comme trop « bourgeois ».

A cette époque, un thème est proposé aux exposants : « ce thème doit être compris dans le sens le plus large, chaque artiste exprimant sa volonté de paix, son amour de la vie, son horreur de la guerre, selon ses sentiments personnels et son propre tempérament ». Il est aussi décidé de décerner un prix au tableau désigné par un jury.

A partir de 1952, plus aucun thème ne sera imposé. Certains artistes continuent à parler de leur métier, de leurs luttes.

Au fil des ans, l'exposition des artistes ouvriers prend sa place dans la culture havraise et des artistes de grand renom se révèlent au fur et à mesure des expositions : Charles NICOLLE, Roger GUERRANT, Claude GAINOUX...

En 1955, le rayonnement de cette action culturelle amène les responsables de l'Union des Syndicats CGT à se poser des questions :

« Pourquoi l'Union des syndicats organise-t-elle, chaque année, une exposition des artistes ouvriers ? C'est que la CGT défend le pain des ouvriers, mais la CGT estime qu'il ne s'agit pas seulement de manger, les travailleurs ont droit aussi à la culture de l'esprit ; selon nous, la culture n'est pas pour le peuple une revendication minimum, mais une revendication venant après celle du pain ? C'est pourquoi, en pleine lutte pour les salaires, nous n'hésitons pas à organiser une manifestation artistique comme l'exposition des artistes ouvriers. Nous rendons ainsi service aux travailleurs qui consacrent leurs loisirs à la peinture et à la sculpture. Nous leur offrons la possibilité d'exposer leurs œuvres, ce qu'ils ne pourraient faire sans nous pour la plupart d'entre eux. Nous rendons service à tous les travailleurs en leur offrant la possibilité de visiter une grande exposition artistique et ainsi de se cultiver... »

En 1957, l'exposition des artistes ouvriers prend le nom de « Salon des artistes ouvriers », et vu le succès débordant de cette manifestation, les

A l'Hôtel de Ville, 40^e Salon des Artistes Ouvriers

L'art pictural dans sa pure authenticité

Les quarante années de fidélité du Salon des Artistes Ouvriers ont, depuis longtemps déjà, démontré la volonté d'ouverture du monde du travail à l'art pictural.

Organisé avec ferveur par l'Union Locale CGT du Havre, ce salon offre sans cesse, avec l'occasion à tout un chacun de s'examiner en toute liberté, sans sélection d'aucune sorte. C'est un salon unique en France qui, depuis qu'il existe, constitue un moment très fort dans la vie culturelle havraise et qui, contrairement à ce que l'on pourrait penser, n'est pas un étalage de peintures du dimanche ou de chromos mal venus. Le salon des Artistes Ouvriers est partout reconnu comme une exposition de haute tenue. Bien mieux, il est un salon qui a permis à plusieurs valeurs sûres d'aujourd'hui de se lancer dans l'aventure picturale après s'être révélées au cours de l'exposition.



En cours d'accrochage...

L'expression de la passion

Là est le miracle de la création. Il existe des travailleurs qui sont de véritables artistes, capables de dépasser le simple stade de l'amateurisme. Qui travaillent dans l'ombre avec amour et passion en ignorant leur valeur, et surtout leurs possibilités. Grâce au salon des Artistes Ouvriers, ces talents ont la possibilité de se mettre en lumière. Depuis quarante ans, il est le plaisir de ces artistes qui ont débuté leur carrière en accrochant leurs œuvres sur les murs de la maison Franklin ! Le palmarès est éloquent : avec Roger Guerrant, Roger Nicolle, le grand pionnier, Legallais, Bourg, Gaignoux, Fréger, Saunier, Daibert, Lambert, Delaune, Dauguet, Harin, Brindel, Gosselin, et tant d'autres...

Ce salon exceptionnel par son ouverture, où tous les courants se côtoient sans jamais se heurter, fête aujourd'hui ses quarante années de vitalité. Une référence. A cette occasion, les organisateurs du salon, sous la dynamique impulsion de Jacques Defortescu, secrétaire général de l'U.L. du Syndicat CGT du Havre, ont voulu lui donner un éclat particulier. Le forum de l'Hôtel de Ville a donc été choisi pour cette manifestation où, sur les panneaux, 205 exposants présenteront leurs œuvres - deux par auteur -

dont beaucoup de grands formats. Il s'agit d'artistes du Havre et de la région, mais aussi de l'extérieur, de Rouen, de Fécamp, de Dieppe, et aussi du Nord de la France, de Paris et même de l'étranger. Le Salon des Artistes Ouvriers a une telle renommée !

Les artistes lauréats

Parallèlement seront exposées les œuvres de tous les peintres qui ont reçu un prix au cours de ces quarante années, soit le prix de la Ville du Havre, soit le prix de la Presse Havraise. Ce sera la « Galerie des Quarante », où 25 artistes lauréats exposent leur toile du souvenir. On retrouvera également avec émotion quelques témoignages, dont le livre d'or de l'exposition de 1951, un cahier ordinaire sur lequel Albert Copieux a écrit : « Félicitations à ceux des ouvriers exposants qui ont su de leurs mains de travailleurs, seul héritage de leurs parents, exprimer, avec sincérité et par des moyens très simples, les sentiments élevés d'une âme qui aime et qui pense. »

Alexandre VERNON

Forum de l'Hôtel de Ville, exposition du 5 au 23 octobre 1992. Vernissage aujourd'hui vendredi 2 octobre à 18h

Article du « Havre Libre » relatif au 40^{ème} Salon, à l'Hôtel de Ville du Havre. (Archives VDH)

organisateur décide de limiter à deux le nombre d'œuvres exposées par artiste.

Puis est arrivé 1968, grande année pour les luttes et les succès ouvriers. Cette année-là, exceptionnellement, le Salon n'eut pas lieu.

En 1992, à l'occasion de son quarantième anniversaire, le Salon des artistes ouvriers s'offrit les grands salons de la ville du Havre.

Pour son cinquantième anniversaire, il fut décidé de consacrer un hommage spécial au créateur du Salon : Charles NICOLLE.

Dix ans déjà depuis cet événement et le Salon des artistes ouvriers n'a pas cessé d'avancer, de faire rayonner la culture ouvrière bien au-delà des limites de la ville du Havre. La fréquentation est de plus en plus importante aussi bien du côté des artistes (en moyenne 140 à 150 participants) que du public (environ un millier de visiteurs chaque année).

Bon nombre d'artistes nous viennent, aujourd'hui, de tout le département, des départements

limitrophes, de Bretagne, du Nord, de l'Est de la France...

Cette année verra la soixantième édition de notre Salon des artistes ouvriers. Nous y retrouverons, pour fêter cet événement, des artistes qui nous sont fidèles depuis de nombreuses années et pour qui nous consacrerons une exposition personnalisée.

Les partenaires de ce Salon nous restent toujours fidèles; de nombreux prix sont attribués pour récompenser le travail des artistes: Prix des villes du Havre, de Gonfreville l'Orcher, d'Harfleur, de Gainneville, de Montivilliers, Prix du Conseil Général, de Vivats, d'Alcéane, de l'Union Départementale CGT et de l'Union des Syndicats CGT du Havre

Il s'est déroulé du 27 avril au 24 mai 2012 dans ce lieu mythique qu'est la salle Franklin, haut lieu de luttes de la classe ouvrière de l'agglomération havraise.

Soixante ans, c'est encore jeune et nous ferons toujours en sorte qu'il continue encore pendant de nombreuses années.



Comités d'Entreprises, faite comme le secrétaire du CE Europac, abonnez-vous et faites abonner votre CE au « Fil rouge».
(voir conditions d'adhésions page 19)

Sources : Union des Syndicats CGT du Havre et Archives municipales du Havre.



Dans la mythique salle Franklin : le Salon des artistes ouvriers du Havre depuis 60 ans (Photo UL CGT du Havre).

LA VIE DE VOTRE INSTITUT

Jeannine PONTHEIU remarquée à l'exposition « GRANDES RESISTANTES CONTEMPORAINES »

Du 1^{er} au 29 mars dernier s'est tenue dans l'espace BEREGOVOY du Conseil Général à l'Hôtel du Département à Rouen, une magnifique exposition réalisée par l'association lyonnaise « Femmes ici et ailleurs ». Elle met en scène 33 femmes résistantes contemporaines, avec de remarquables photos de Pierre-Yves Ginet.

Aux cotés de femmes mondialement connues comme Geneviève de Gaulle-Anthonioz, Lucie Aubrac, Aung San Suu Kyi (Birmanie), Hauwa Ibrahim (Nigéria) ou Talisman Nasreen (Bangladesh), sont honorées deux femmes de Seine-Maritime, dont notre camarade Jeannine PONTHEIU, adhérente de notre Institut, militante du syndicat départemental CGT de la FAPT, qui continue son action aujourd'hui au sein de Loisirs Solidarité Vacances Retraités.

A l'occasion du colloque qui inaugura cette exposition, Dominique Chauvel, Vice-Présidente du Conseil Général, devait mettre en avant ces « 33 femmes d'exception, citoyennes éclairées et engagées ».

On retrouvera Jeannine Ponthieu dans « Haute- Normandie - Pages d' Histoire Sociale » (pages 167 à 172) éditée par notre IHS cgt 76 en 2009. 25 €.



Photo Jacques Defortescu.

Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie à Elbeuf

Le 16 mars dernier, le collectif antiraciste d'Elbeuf organisait une projection du film « Ici on noie » réalisé par Yasmina Adj au cinéma Mercure d'Elbeuf, suivi d'un débat auquel participait notre Président Serge Laloyer.

Accompagné de Jean Meaux, (un des insurgés de la caserne Richepanse), Serge rappela ce que furent les luttes en Seine-Maritime pour s'opposer à cette sale guerre. (voir l'article dans ce même numéro)

Assemblée générale de l'IHS CGT 76

Comme chaque année, notre association a tenu son assemblée générale le 12 avril dernier.

Après avoir, à l'unanimité, adopté le compte rendu d'activité présenté par le Président Serge Laloyer et le bilan financier par le trésorier Jean-Jacques Lefebvre, elle a procédé au renouvellement du Conseil d'administration composé de : Serge Laloyer (Président), Pierre Largesse, Albert Perrot, Robert Privat (Vices-présidents) Jacques Defortescu (Secrétaire), François Auvray (Secrétaire Adjoint), Jean-Jacques Lefebvre (Trésorier), Pascal Lamotte (Trésorier Adjoint), Guy Décamps (Archiviste), Marius Bastide, Bernard Berthelot, Jacques Durand, Luc Bourlé, Régis Gasse, David Lottin, Jacky Maussion, René Olleville, Gaël Pasquier, Daniel Verger, Guy Wurker et Germain Narzis.

Devant l'absence persistante de femmes au Conseil d'administration, une démarche volontariste va être engagée pour tenter de remédier à ce problème.

Un comité scientifique a également été désigné, il se réunira dans le second trimestre 2012. Il est composé de Michel Croguennec, archiviste à la Mairie de Petit-Quevilly, Jean Numa Ducange, Maître de conférences en histoire contemporaine, Pierre Largesse, Vice-Président de l'IHS cgt 76, Boris Lecœur, Professeur d'histoire, Yannick Marec Professeur d'histoire contemporaine, Monique Roland-Simion, Professeur d'histoire contemporaine, Eric Saunier, Maître de conférences en histoire Contemporaine, Michel Pigenet, Professeur d'histoire contemporaine, Marie Paule Dhaille/Hervieu Docteur en histoire contemporaine de l'Institut d'études politiques de Paris

« Pour saluer JAURES » à Dives-sur-Mer

A l'occasion des journées nationales d'études organisées par l'IHS CGT National à Dives-sur-Mer, dans le village-vacances géré par notre partenaire TLC, la dernière conférence théâtralisée « Pour saluer Jaurès » fut donnée le 23 mai dernier.

Après Rouen (avec les amis de l'Huma), Saint-Saëns, Dieppe, Le Tréport, Gamaches (Somme), Le Havre, Gonfreville-l'Orcher, Saint-Etienne-du-Rouvray, Saint-Léger-du-Bourg-Denis, Grand-Couronne et Dives-sur-Mer, (à la veille du 1^{er} mai), cette ultime représentation du 23 mai, de la conférence de notre vice-président Pierre Largesse, a clos le cycle de ce nouveau moyen d'expression de notre Institut, qui a

été suivi, au total par près de 700 spectateurs. Le succès rencontré par cette initiative a été dû, outre la qualité de la conférence, au choix judicieux des textes de Jaurès et de ses adversaires, des documents projetés sur écran et au total des comédiens qui ont fidèlement prêté leur concours.



Pendant la conférence, 68 diapositives de documents d'époque ont été projetées.

Construction et rôle des conventions collectives industrielles dans les relations professionnelles en Seine-Inférieure et Maritime jusqu'aux années 70 du XX^e siècle.

Thèse de Monique Rolland-Simion

présentée et soutenue publiquement à l'Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

Le 15 mars 2012 à la Sorbonne, Monique Rolland-Simion soutenait sa thèse de doctorat de l'Université. Sa soutenance est le résultat d'années de recherches entreprises sous la direction de Michel Pigenet qui fut professeur à l'Université de Rouen, et maintenant à Paris I Panthéon-Sorbonne⁽¹⁾. Une délégation de notre Institut était présente⁽²⁾ pour assister à sa soutenance.

En effet le sujet de son immense travail qui porte, démarrant en 1892, sur les ¾ du XX^{ème} siècle, est un aspect important pour les travailleurs et les syndicalistes. Il s'étale à l'échelon départemental (ce qui n'exclut pas les exposés à l'échelon de la localité et de l'entreprise), sur une large gamme socioprofessionnelle.

Sa thèse met en évidence que le travail salarié porte le conflit dès l'origine. Comme tous les points de la législation du travail, la gestation fut longue pour donner enfin un cadre à la négociation et limiter l'arbitraire patronal en matière salariale.

Les conquêtes du Front populaire en 1936 imposent la convention collective de branche qui devient le mode normal des rapports de travail entre patrons et ouvriers, sans oublier la normalisation qui est imposée dans le domaine salarial. C'est donc une réduction de l'arbitraire.

Le fait n'est pas du tout apprécié par le patronat qui n'aura de cesse (aujourd'hui encore) de l'édulcorer avec pour but de le détruire. Un rapport de forces s'éta-

blit devant cette contre-offensive patronale qui use de tous les moyens à sa disposition : alliés politiques, presse, division syndicale. Monique Rolland-Simion poursuit son analyse aux aléas de la période 1939-1945. Il faudra attendre, pour relancer la dynamique conventionnelle, les luttes de 1955 et de 1968.

En dehors du rôle des syndicats CGT, il aurait été intéressant d'étendre l'analyse à celui des autres syndicats, notamment la CFTC-CFDT et CGT-FO. Mais il s'agit là d'une critique subjective d'un militant CGT.

Je tiens à souligner le bel outil de travail que représente sa thèse, d'une part du fait de la publication des sources et de la bibliographie, répertoire qui s'étale sur 54 pages, et d'autre part pour les Annexes (127 pages). Certes un index aurait été le bienvenu, mais la richesse du travail accompli, qui mériterait une publication, en fait d'ores et déjà un instrument incontournable. Nous remercions Monique Rolland-Simion, membre du Comité scientifique de notre Institut, de nous avoir fait cadeau d'un exemplaire que l'on pourra consulter sur demande à notre local.

Pierre LARGESSE.

1 - Membres du Jury : Michel Pigenet (déjà cité), Christian Chevandier, professeur d'histoire contemporaine à l'Université du Havre, Yannick Marec, professeur d'histoire contemporaine à l'Université de Rouen, Michel Dreyfus, directeur de recherche au CNRS.

2 - Serge Laloyer, président, Pierre Largesse vice-président et Jacques Defortescu secrétaire.

Devoir de mémoire des cheminots retraités CGT de Dieppe avec Pierre Sémard

Par Jacky MAUSSION

La section CGT des cheminots retraités de Dieppe a rendu hommage à Pierre Sémard, fusillé pour fait de résistance le 7 mars 1942, à Evreux.

Ce dernier, secrétaire de la fédération CGT des cheminots, avait été arrêté le 18 octobre 1939 en application du décret loi du 26 septembre 1939 qui stipulait la dissolution des organisations considérées comme ayant partie liée avec la 3^{ème} internationale communiste. Pierre Sémard sera fusillé en représailles de l'attentat commis le 1^{er} mars 1942 contre un soldat allemand à Paris.

La place Pierre Sémard qui correspond à l'ancienne place de la gare a été inaugurée le 7 mars 1992 par Christian Cuvilliez, alors maire communiste de Dieppe et par Philippe Stalin, qui était secrétaire du syndicat CGT des cheminots de Dieppe.

Stéphane Beaufiles, secrétaire de l'Union Locale a retracé, au cours de la cérémonie, les principales étapes des quatre dernières années de la vie de Pierre Sémard : « *Condamné à trois ans de prison, il est incarcéré à Fresnes. Durant sa captivité, il continue à avoir des contacts avec la direction illégale de la fédération des cheminots CGT par l'intermédiaire de sa femme Josette. Cette dernière est arrêtée le 7 août 1941 et jugée le 5 janvier 1942. Elle est condamnée à 8 ans de travaux forcés* ».

Marie-Thérèse Fainstein a bien connu Josette Sémard, présente parmi les élus de Dieppe et des retraités cheminots lors de la cérémonie, elle témoigne : « *Nous avons passé un an ensemble à la prison de Rennes, puis nous avons été transférées toutes les deux pour des raisons disciplinaires à Chalons-sur-Marne. Nous y sommes restées quatorze mois. Nous avons ensuite été déportées. A notre arrivée à Ravensbrück, nous avons été séparées, mais je sais qu'elle est revenue du camp* ».

Stéphane Beaufiles a conclu son propos en soulignant que « *cet hommage au résistant Pierre Sémard est aussi celui rendu aux 809 cheminots fusillés et aux 8 938 cheminots qui ont été tués durant la deuxième guerre mondiale* ».



Les cheminots retraités (on reconnaît, au second plan, Guy Decamps, Archiviste de notre Institut) avec notamment Stéphane Beaufiles, secrétaire de l'Union Locale de Dieppe, Sébastien Jumel, maire de Dieppe, Christian Cuvilliez ancien député maire de Dieppe et Marie-Thérèse Fainstein déportée à Ravensbrück avec Josette Sémard.

(photo J. Maussion)

**Programmation de la Fabrique des Savoirs
autour de l'exposition du Centre d'Archives Patrimoniales
« *Blin et Blin : 150 ans d'une aventure industrielle
à Elbeuf (1827-1975)* »**



Le personnel de l'usine Blin et Blin d'Elbeuf par le photographe Jules David pour l'album de prestige réalisé en 1888 (C.A.P. 9Fi1420)

Plaquette d'information de l'Association professionnelle du personnel de Blin et Blin créée en 1940 (C.A.P. 9Fi2708)

Du 31 mars au 10 juin, le Centre d'Archives Patrimoniales de la CREA présentait à la Fabrique des Savoirs, une exposition consacrée à l'entreprise lainière familiale Blin et Blin, de sa naissance en 1827 à Bischwiller (Bas-Rhin) à sa fermeture à Elbeuf en 1975.

L'exposition aborde l'histoire de ses dirigeants et l'évolution de son appareil productif autour des salariés qui ont fait la réputation des tissus de la marque Blin et Blin.

Les documents qui y sont présentés, sont issus de deux fonds d'archives majeurs : le premier constitué des archives de l'entreprise elle-même, le second correspondant aux archives personnelles et familiales recueillies par Albert Blin, l'un des ses derniers dirigeants. D'autres documents proviennent de papiers personnels déposés par des salariés de l'entreprise.

Un programme de visites et conférences ont été proposées en lien avec cette exposition.

Citons les conférences présentées par Pierre Largesse sur le thème des rapports sociaux dans l'entreprise et par Jean-Claude Daumas sur les causes de son déclin.

A noter qu'à cette occasion, les services de la Fabrique des savoirs ont organisé plusieurs rendez-vous dans le but de recueillir les témoignages d'anciens du textile elbeuvien.

Pour tous ceux que le sujet intéresse : L'exposition va faire l'objet d'une publication dont la parution est prévue dans les toutes prochaines semaines.

Contact : Marie Sanchez
Centre d'archives patrimoniales de la CREA
Fabrique des Savoirs
7 cours Gambetta - 76 500 Elbeuf
Tél. 02 32 96 91 46

Note de la rédaction du « Fil rouge »

Depuis de nombreux mois, les salariés de la presse normande « Havre-Libre » « Havre Presse » et « Paris-Normandie » sont en lutte contre les risques de liquidation de leur entreprise.

« Le groupe Hersant », comme nous l'appelons plus communément, est l'unique responsable de cette incurie. Nous publions ci-dessous un premier article de Jean Pierre Duval, responsable de la section retraités du livre. Dans un prochain « Fil rouge » nous reviendrons sur l'histoire de la presse normande et du Syndicat du Livre CGT en Seine-Maritime.

Exilé en Suisse, Hersant veut liquider la presse normande

Les Hersant ? Ah oui ! On les a bien connus !

Par Jean Pierre Duval

Des plus anciens des retraités aux plus jeunes, tous ont eu affaire à la famille Hersant. Les uns surtout avec Robert, les autres plutôt avec Philippe. Mais qu'il s'agisse du règne du père ou de celui du fils, tous se souviennent bien de leurs méthodes : des plans dits d'économie et de modernisation dont le seul véritable but était la diminution de la masse salariale par des baisses régulières des effectifs pour toujours plus de profit.

En contrepartie de ces suppressions de postes, les Hersant s'engageaient à investir et à développer les produits. Aucun de ces engagements n'a été tenu. Ils n'en ont jamais manifesté la moindre volonté, dédaignant les propositions et les revendications des syndicats CGT de Rouen et du Havre.

Les Hersant vendaient des journaux comme on vend des boîtes de conserves. Seul comptait le profit, tout le profit, rien que le profit !

A cette soif de profit s'ajoutait un profond mépris pour les salariés. C'est ainsi que Robert, condamné en 1947 à dix ans d'indignité nationale pour avoir collaboré avec l'Allemagne nazie, avait l'habitude de répéter : « Quand je rencontre la première fois la rédaction d'un journal que je viens d'acheter, je demande aux journalistes la permission d'aller pisser. La deuxième fois, je vais pisser sans rien dire. La troisième fois, je leur pisse dessus ». Ce que notre regretté camarade Hubert Quint, journaliste à Paris-Normandie n'avait pas manqué de rappeler à Hersant junior lors d'une mémorable réunion du comité d'entreprise dont beaucoup se souviennent encore.

Puisque nous en sommes aux citations de feu Robert, ajoutons celle-ci : « S'il n'y avait pas de journalistes et pas d'ouvriers du Livre, les éditeurs de journaux seraient des gens heureux ». Si le fiston se montre plus discret sur ses sentiments, il n'en pense pas moins. Tout est dit !

C'est donc avec le plus complet dédain pour les salariés que la vile besogne commencée en 1971 par Robert Hersant a été poursuivie par l'héritier. Philippe Hersant vient de porter l'estocade contre l'emploi des travailleurs de la presse normande en faisant exécuter le sale boulot par un tribunal du commerce... dont on peut, pour le moins, douter de la compétence en matière de presse !

Les retraités du SILPAC CGT, qui ont tous bien connu les Hersant, sont activement aux côtés de l'ensemble des ouvriers, journalistes, employés et cadres de la presse normande qui luttent pour défendre l'avenir de leurs journaux et de leurs emplois.

Sources pour les citations :

Citizen Hersant, Patrick et Philippe Chastenet, Le Seuil (1998)
L'Expansion - novembre 1976.



Réactive qualité !

SNEIP
l'imprimerie

création · impression · Façonnage · web

Saint Etienne du Rouvray
Tél. : 02 32 91 71 41 • contact@sneip.fr



Les salariés de la presse normande, dans le cortège du 1^{er} mai, à Rouen.



Le 4 avril, les salariés de la presse normande s'invitent sur le golf de R. Hersant.



Le 15 mars 2012, les délégations de toute la France rassemblées devant les rotatives de la presse normande.



Le 19 mars, action devant le Ministère du Travail.

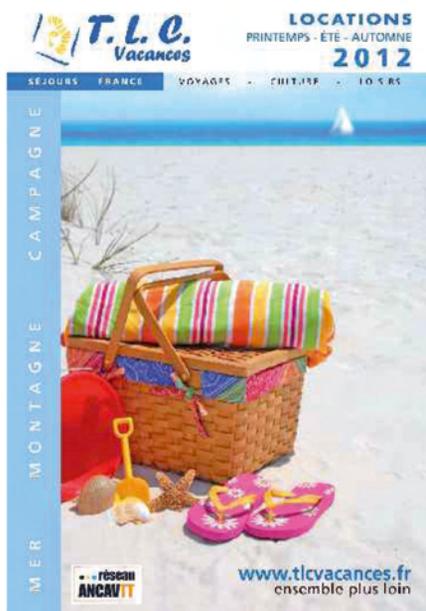


VOS VACANCES NOTRE PASSION

La confiance

de plus de 400 Comités d'Entreprise et Collectivités

TLCVacances, un savoir faire au service des Comités d'Entreprise Ensemble pour de belles vacances



Linéaires
Allotements
Week-ends
Mini-séjours

T.L.C. Vacances
36 rue Clovis - 76600 LE HAYRE
Tél. 02.35.21.69.63 - Fax 02.35.21.62.35
Courriel: reservations@tlcvacances.fr
Site internet: www.tlcvacances.fr

TARIFS LINEAIRES 2012



www.tlcvacances.fr



Ensemble, nous
trouverons une
formule
correspondant à
votre attente



Dives sur Mer
dernier né de nos villages de vacances

PASS ESCAPADE

Le court séjour de 2 à 5 nuits 2012



MONTAGNE - MER - CAMPAGNE

Centrale de réservations
ouverte du lundi au vendredi
de 8H30 à 12H30 et de 13H00 à 18 H
02.35.21.69.63 - courriel : reservations@tlcvacances.fr



www.tlcvacances.fr

Tél. : 02.35.21.69.63 - reservations@tlcvacances.fr